

## ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »  
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: [www.dknews.dz](http://www.dknews.dz) / e-mail: [contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)  
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 9 décembre 2024 / 7 jounada al thania 1446 - N° 3717 - 12<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



## MÉTÉO

Alger	: 14°	09°
Oran	: 14°	08°
Annaba	: 12°	08°
Béjaïa	: 14°	09°
Tamanrasset	: 20°	08°

[www.dknews.dz](http://www.dknews.dz)  
[e-mail: contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)

### ALGÉRIE - SYRIE

**L'Algérie appelle toutes les parties syriennes à l'unité et à la paix pour préserver la sécurité et la stabilité du pays**

P. 24

### 26<sup>e</sup> RÉUNION MINISTÉRIELLE DU GECF

**L'Algérie réaffirme son engagement total pour la concrétisation des objectifs du Forum**

P. 24

### ALGÉRIE - BÉNIN

**Le ministre du Travail reçoit le ministre béninois des PME**

P. 24

## CONSEIL DES MINISTRES

# Augmentation des allocations touristique et du hadj

Il a été décidé lors de la réunion du Conseil des ministres qu'à présidée, hier, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'augmenter les allocations touristique et du hadj. Il a ainsi été décidé de porter l'allocation touristique à **750 euros** une seule fois par an pour les personnes majeures et à **300 euros** une seule fois par an pour les mineurs. Il a aussi été décidé, lors de cette réunion, de porter l'allocation du hadj à **1000 dollars**. P. 3



### ALGÉRIE - TUNISIE

**Les ministres de l'Industrie et de l'Economie examinent les opportunités de partenariat dans le domaine industriel**

P. 6

### 3<sup>e</sup> CONFÉRENCE AFRICAINE DES START-UP

**L'Algérie adopte une stratégie nationale de l'intelligence artificielle**

P. 8

### EDUCATION NATIONALE

**Sadaoui poursuit ses rencontres bilatérales avec les partenaires sociaux**

P. 4

### SANTÉ

**Les prothèses dentaires en 10 questions**

Pp 12-13

### FOOTBALL

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION  
GROUPE A - 2<sup>e</sup> JOURNÉE

**Le CSC renverse Simba SC (2-1) et prend les commandes**

P. 21



### CINÉMA

**Colloque international sur "le cinéma et la mémoire" du 9 au 11 décembre à Alger**

P. 16

### LUTTE CONTRE LA DROGUE

**Tébessa : saisie de plus de 18.000 comprimés psychotropes dans la commune de Negrine**

P. 2

**MÉTÉO****Des chutes de neige attendues sur les reliefs dépassant les 1100 m d'altitude (BMS)**

Des chutes de neige sont attendues sur les reliefs dépassant les 1100 mètres d'altitude sur plusieurs wilayas du Centre et de l'Est du pays à partir de dimanche soir, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de météorologie.

Placé en vigilance "Orange", ce BMS concerne les wilayas de Tizi Ouzou, Bouira, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Bejaia et Jijel où l'épaisseur de la neige est estimée entre 5 et 10 cm et ce, du dimanche à 21h00 au lundi à 06h00.

**MOUDJAHIDINE****El-Bayadh : inhumation du moudjahid Maataoui Djilali**

Le moudjahid Maataoui Djilali, décédé à l'âge de 87 ans, a été inhumé au cimetière de la commune d'El-Krekda (wilaya d'El Bayadh), a-t-on appris auprès de la direction des Moudjahidine et des Ayants-droit.

Les funérailles du défunt moudjahid se sont déroulées, vendredi soir, en présence des autorités de la daïra de Brizina, des membres de la famille révolutionnaire et d'une foule nombreuse de citoyens.

Le défunt, également fils du martyr Abdelkader Maataoui, est né en 1937 à El-Krekda, et a rejoint l'Armée de libération nationale en 1957.

Il avait occupé le poste de responsable de la "Kasma" des Moudjahidine de la commune d'El-Krekda et avait été président de l'Assemblée populaire de cette commune. Suite à cette perte douloureuse, le directeur des Moudjahidine et des Ayants-droits de la wilaya d'El Bayadh, Sidi Ahmed Trari, a présenté ses condoléances les plus sincères et ses marques de sympathie à la famille du défunt.

**TISSEMSILT****Lycée 11 Décembre de Tissemsilt : Un séminaire sur la transition numérique dans le secteur de l'éducation**

Le lycée 11 Décembre de Tissemsilt a été le théâtre, mercredi et jeudi d'une importante conférence de wilaya consacrée à l'évaluation de la transformation numérique dans le secteur de l'éducation nationale. Cet événement a rassemblé des cadres du secteur, des partenaires sociaux. Cette conférence a été marquée par une présentation détaillée des avancées réalisées dans le domaine de la numérisation au sein du secteur éducatif. Parmi les réalisations figure la numérisation complète des procédures administratives liées à la rentrée scolaire 2024/2025.

Ces efforts incluent l'enregistrement numérique des élèves de la classe préparatoire et de la première année primaire, ainsi que la gestion entièrement digitalisée des mouvements de personnel. Ces progrès incarnent une véritable révolution numérique, avec une transition vers un système «zéro papier».

Ce modèle a non seulement simplifié les processus internes du secteur éducatif, mais également désengorgé les services annexes tels que l'état civil des communes et les bureaux d'Algérie Poste. Par exemple, l'introduction du paiement électronique pour les frais d'inscription aux examens nationaux et aux concours de recrutement a drastiquement réduit la pression sur ces institutions. Le système d'information du secteur de l'éducation, conçu par des experts internes sans coût additionnel pour l'Etat, intègre plusieurs plateformes interconnectées couvrant les employés, les infrastructures et les élèves.

Ce système se distingue par sa flexibilité et sa capacité à évoluer, répondant ainsi aux ambitions de l'Algérie numérique à l'horizon 2030. La conférence a également permis aux participants de se répartir en quatre ateliers thématiques afin d'évaluer le système numérique actuel et de proposer des améliorations. Ces ateliers se sont concentrés sur des axes variés, allant de l'amélioration des infrastructures numériques à l'élargissement des services en ligne pour les usagers.

Les conclusions et recommandations issues de ces deux journées de travail seront transmises à une conférence régionale prévue à Oran les 22 et 23 décembre, qui réunira les directeurs de l'éducation des wilayas de l'Ouest. Cette série de consultations culminera lors d'une conférence nationale, programmée pour les 13 et 14 janvier 2025, où seront discutées les orientations futures du système d'information du secteur éducatif.

**A. MEGHIT**

**ACCIDENTS DE LA ROUTE****Une personne décédée et 176 autres ont été blessées durant les dernières 24h (Protection civile)**

Une personne est décédée et 176 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route enregistrés à travers plusieurs wilayas du pays ces dernières 24 heures, indique, dimanche, la Protection civile dans un communiqué.

L'accident mortel a été enregistré dans la wilaya de Mascara où une personne a été heurtée par un véhicule sur la RN N 06 au lieu dit douar El Madjajidia, commune de Frouha. A noter également, l'intervention des éléments de la Protection civile pour prodiguer des soins de première urgence à 11 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone CO émanant des appareils de chauffage et chauffe-eau à l'intérieur de leurs domiciles à travers la wilaya d'Ain Defla (4 personnes), Bejaia (4 personnes) et Sétif (3 personnes).

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 02 incendies urbains à Mostaganem et à In Guezzam.

**3 morts et 245 blessés en 24 heures (Protection civile)**

Trois (3) personnes sont décédées et 245 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus au cours des dernières 24 heures à travers le pays, indique jeudi un communiqué de la Protection civile.

Les accidents les plus mortelles ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger, Tébessa et Oum El Bouaghi, précise la même source.

Les éléments de la Protection civile ont également prodigué des soins de première urgence à 10 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone CO, émanant des dispositifs de chauffage et chauffe eau à l'intérieur de leurs habitations.

La Protection civile de la wilaya de Skikda a intervenu durant la même période, suite à l'explosion de gaz à l'intérieur d'une habitation dans la commune de Beni Oulbane, daïra de Sidi Mazeghiche, ayant causé des brûlures à 4 personnes. Concernant les dernières intempéries, les secours de la Protection civile ont effectué plusieurs interventions à travers les wilayas d'Alger, Blida, Tipaza, Boumerdès, Bouira, Chlef, Relizane et Tissemsilt où plusieurs opérations d'épuisement et de pompage des eaux pluviales à l'intérieur des habitations, édifices publics ont été effectuées. Des opérations de sauvetage de 19 personnes dont 13 enfants, en situation dangereuse, ont été d'autre part effectuées par les éléments de la Protection civile de la wilaya de Tissemsilt.

**ACCIDENTS DE LA ROUTE EN ZONES URBAINES****10 morts et 374 blessés en une semaine (Sûreté nationale)**

Dix (10) personnes ont trouvé la mort et 374 autres ont été blessées dans 324 accidents de la route survenus entre le 26 novembre et le 2 décembre 2024 en zones urbaines, a indiqué jeudi un bilan des services de la Sûreté nationale.

Le bilan fait état d'une baisse du nombre d'accidents (-52) et de blessés (-69) et d'une hausse du nombre de morts (+3) par rapport à la semaine précédente.

Le facteur humain demeure, selon les données de la Sûreté nationale, la principale cause de ces accidents (+96%), en raison du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue et du manque de concentration au volant, outre l'état du véhicule.

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) réitère son appel aux usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.

**LUTTE CONTRE LA DROGUE****Tébessa : saisie de plus de 18.000 comprimés psychotropes dans la commune de Negrine (sûreté)**

Les éléments de la sûreté de wilaya de Tébessa ont arrêté un individu, dans la commune de Negrine, et saisi plus de 18.000 comprimés psychotropes, selon un communiqué publié jeudi par la cellule de communication de ce corps constitué.

Selon ce document, les éléments de la brigade de lutte contre la grande criminalité, relevant des services de police judiciaire de la sûreté de wilaya, ont appréhendé un trafiquant de drogue, à Negrine, et saisi, en son domicile, un lot de 18.525 comprimés psychotropes.

L'individu interpellé, qui cachait la drogue dans son appartement, a été conduit au siège de la brigade pour complément d'enquête, conclut le communiqué de la sûreté de wilaya.

**CHLEF****Perturbation dans l'AEP dans trois communes (ADE)**

Une perturbation dans l'alimentation en eau potable (AEP) est enregistrée, à partir de samedi, dans trois (3) communes de la wilaya de Chlef, en raison d'une fuite au niveau de la station de pompage N2 d'Ain M'rane, a-t-on appris auprès de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE).

"Une coupure d'eau interviendra à partir de samedi au niveau des communes d'Ain M'rane, Taougrite et Dahra, en raison d'une importante fuite au niveau de la chaîne de production de la station de pompage N2 d'Ain M'rane", est-il indiqué dans un communiqué de la cellule de communication de l'ADE de Chlef.

Les équipes techniques de l'ADE sont actuellement à pied d'œuvre en vue de la réparation de cette fuite, selon la même source, qui assure que le programme habituel de distribution d'eau potable sera rétabli au niveau des communes concernées dès l'achèvement des travaux.

**MASCARA****Premier salon de wilaya des livres dédiés aux personnes aux besoins spécifiques**

La bibliothèque principale de lecture publique "Dr Yahia Bouaziz" de Mascara a abrité, jeudi, la première édition du Salon de wilaya des livres destinés aux personnes en situation de handicap, sous le slogan "Le livre, un compagnon pour les personnes de grande détermination", a-t-on constaté.

Cette manifestation, organisée à l'initiative de l'établissement culturel précité, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des personnes handicapées, est marquée par l'exposition de publications s'adressant à cette catégorie, notamment des ouvrages portant sur les aspects pédagogiques et éducatifs pour les personnes souffrant de handicaps légers, ainsi que des publications abordant les thématiques liées aux handicaps mentaux et à l'autisme.

## CONSEIL DES MINISTRES

### Tebboune préside la réunion (communiqué)

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, préside, dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés concernant plusieurs secteurs et à des questions intéressant les citoyens, indique un communiqué de la Présidence de la République.



"Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, préside, en ce moment, une réu-

nion du Conseil des ministres consacrée à des exposés concernant notamment l'allocation touristique, l'allocation du hadj, l'état d'avancement des projets ferro-

vaires et le Plan agricole 2024-2025, ainsi qu'à des questions intéressant les citoyens", lit-on dans le communiqué de la Présidence de la République.

### Augmentation des allocations touristique et du hadj

Il a été décidé lors de la réunion du Conseil des ministres qu'a présidée, dimanche, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'augmenter les allocations touristique et du hadj.

Il a ainsi été décidé de porter l'allocation touristique à

750 euros une seule fois par an pour les personnes majeures et à 300 euros une seule fois par an pour les mineurs.

Il a aussi été décidé, lors de cette réunion, de porter l'allocation du hadj à 1000 dollars.

## PARLEMENT

### APN : réunion des présidents des groupes parlementaires sur l'actualité nationale et le rôle législatif de la chambre basse du Parlement

Les présidents des groupes parlementaires de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont tenu une réunion périodique au cours de laquelle plusieurs questions liées à l'actualité nationale et au rôle législatif de la chambre basse du Parlement ont été abordées, a indiqué jeudi un communiqué de l'institution.

Lors de cette réunion, tenue mercredi, les présidents des groupes parlementaires ont "salué la convocation, par le pré-

ident de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'une séance conjointe pour écouter le discours du président de l'Afrique du Sud devant les deux chambres du Parlement", estimant que "cette démarche reflète la place diplomatique prestigieuse de l'Algérie et son rôle dans le continent africain et au niveau international", a précisé le communiqué.

A cette occasion, les présidents des groupes parlementaires ont ex-

primé "leur rejet catégorique de toute ingérence extérieure dans les affaires intérieures de l'Algérie" et réaffirmé "leur rejet des récentes déclarations émanant du Parlement européen", les qualifiant d'"atteinte à la souveraineté nationale" et de "tentative d'influer sur l'indépendance de la décision nationale".

Les présidents des groupes ont, à cet égard, souligné "l'importance de conjuguer les efforts et de travailler collectivement

au sein de l'institution législative afin d'élever le niveau du débat autour des lois et des amendements et de promouvoir l'action parlementaire pour relever les défis et réaliser les aspirations nationales", selon la même source.

La réunion a également été l'occasion pour eux de "renforcer la coordination en vue de consacrer le rôle de l'APN en faveur de la souveraineté nationale et au service des intérêts supérieurs du pays", a conclu le communiqué.

### La Commission de la défense nationale arrête le calendrier de son programme annuel

La Commission de la défense nationale de l'Assemblée populaire nationale (APN), a tenu, dimanche, une réunion consacrée à l'examen et à la définition du programme annuel de ses travaux pour l'actuelle session parlementaire, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement. "A l'entame de la réunion, le président de la Commission, Al Baraa Bengrina a affirmé que cette rencontre a pour objectif principal la concertation

ainsi que l'écoute des avis et propositions des membres de la Commission, en vue d'enrichir le programme d'action et d'atteindre ses objectifs avec efficacité".

La rencontre a été l'occasion pour "présenter un projet de programme d'action prévoyant l'organisation de missions d'information et de séances d'audition ainsi que pour proposer l'organisation d'une journée parlementaire".

## EDUCATION NATIONALE

### Sadaoui poursuit ses rencontres bilatérales avec les partenaires sociaux

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, poursuit les rencontres bilatérales qu'il a entamées jeudi dernier avec les partenaires sociaux, indique dimanche un communiqué du ministère.

Rencontrant, samedi au siège du ministère, le Coordinateur national du SNAPEST s'est réjoui de ces rencontres bilatérales, qui, selon le communiqué du ministère, "permettent d'être à l'écoute du partenaire social et de discuter des préoccupations des employés du secteur, notamment celles d'ordre socio-

centrale, le ministre a pris note des préoccupations soulevées par les représentants de cette organisation syndicale, notamment celles liées au volet socio-professionnel, précise le communiqué.

Le Coordinateur national du SNAPEST s'est réjoui de ces rencontres bilatérales, qui, selon le communiqué du ministère, "permettent d'être à l'écoute du partenaire social et de discuter des préoccupations des employés du secteur, notamment celles d'ordre socio-

professionnel, pour les prendre en charge dans le cadre de la législation en vigueur, aplatiser les difficultés et améliorer les performances au service du secteur".

Concernant la méthode de traitement des préoccupations soulevées par le partenaire social, le ministre a expliqué que les préoccupations liées aux dossiers nécessitant la consultation de l'ensemble des organisations syndicales seront traitées au terme desdites consultations,

tandis que celles nécessitant une intervention directe du ministère seront examinées et prises en charge dans ce cadre.

M. Sadaoui a en outre fait savoir que son département s'attelait déjà à la prise en charge de plusieurs préoccupations, à travers des mesures concrètes, précisant que le partenaire social sera tenu informé des dispositions prises concernant les dossiers nécessitant davantage d'examen.

APS

## HISTOIRE

### Batna commémore le 65ème anniversaire de la mort du Chahid Azil Abdelkader

La wilaya de Batna a commémoré, samedi, le 65ème anniversaire de la mort du Martyr Azil Abdelkader dit El Bariki, tombé au champ d'honneur le 7 décembre 1959 à l'âge de 32 ans.

La cérémonie commémorative s'est déroulée dans la commune qui porte, depuis mai 1993, le nom de ce héros.

Une commune est située à 133 km de Batna et qui s'appelait auparavant El Metkaâouek.

Le directeur de l'organisation, de la documentation, de l'informatique et des archives au ministère des Moudjahidine et des Ayant droits, Mohamed Badaoui, le wali de Batna, Mohamed Benmalek, le wali délégué de Batna, Saïd Bou Eddehab, ainsi que des Moudjahidine et un grand nombre de citoyens, ont assisté à cette commémoration qui a débuté par le dépôt d'une gerbe de fleurs au pied de la stèle érigée à la mémoire des Chouhada dans la commune d'Azil-Abdelkader relevant de la daïra d'El Djezzar.

La délégation s'est ensuite rendue au lycée de la ville qui a abrité différentes activités culturelles en commémoration du sacrifice du héros Azil Abdelkader, destinées à exhorter les jeunes à suivre son exemple, avant que M. Badaoui, représentant du ministre des Moudjahidine, ne prononce un discours mettant en avant le combat héroïque du chahid et sa lutte acharnée contre le colonialisme. L'orateur a rappelé le parcours d'Azil Abdelkader et son engagement dans les rangs de la glorieuse Révolution, en mai 1955, dans la région d'Aïn Tousa, avant de rejoindre la wilaya III historique où il a participé à de nombreuses batailles sous le commandement du colonel Amiroche, notamment à Ouzelagene et à Saoura.

Le représentant du ministre des Moudjahidine, soulignant le courage de ce héros et les sacrifices qu'il a consentis pour l'indépendance de son pays, a rappelé qu'Azil Abdelkader est tombé au champ d'honneur, le 7 décembre 1959, à son retour de Tunisie, et après avoir réussi à franchir la ligne Morice avec un groupe de moudjahidine pour affronter les soldats français au cours d'une grande bataille qui s'est étendue jusqu'à la périphérie de Souk Ahras. Pour M. Mohamed Badaoui, "la commémoration du sacrifice de ces hommes qui ont inscrit leur nom en lettres de sang dans l'histoire de l'Algérie contribue à la préservation de la mémoire nationale pour les jeunes générations". Azil Abdelkader est né le 14 juin 1927 à Douar El Metkaâouek issu d'une famille d'agriculteurs. Enfant, il aimait s'exercer au tir au fusil, si bien qu'il parvint à acquérir une grande adresse dans ce domaine, ont affirmé des Moudjahidine, dont le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine, El Abed Rahmani. Ces mêmes témoins ont rapporté que le Martyr Azil Abdelkader, qui s'était installé, à l'âge de 17 ans, à Guelma, avec sa famille, avait été arrêté par les forces d'occupation françaises lors des massacres du 8 mai 1945.

Il fut, a-t-on témoigné, enrôlé de force dans l'armée française jusqu'en 1949, ce qui a renforcé sa haine de l'ennemi.

Une conscription forcée qui lui a permis, a-t-on ajouté, d'acquérir une conscience et de développer un grand sens du patriotisme.

## UNIVERSITÉ

**Tlemcen: célébration du 50e anniversaire de la création de l'Université Abou Bakr Belkaïd**

Une cérémonie a été organisée, samedi, célébrant le 50e anniversaire de la création de l'Université Abou Bakr Belkaïd de Tlemcen, mettant en avant les réalisations notables accomplies par cet établissement d'enseignement supérieur.

La cérémonie, qui s'est tenue à la Faculté de médecine de Tlemcen, en présence des autorités locales, des recteurs des universités de Sidi Bel Abbès et de Mostaganem, ainsi que de la communauté universitaire de cette université, a été marquée par la projection d'un film documentaire retracant le parcours de l'Université, des témoignages des anciens recteurs, ainsi que des hommages rendus à ces derniers et aux représentants des familles des recteurs décédés.

Un hommage a également été rendu à la veuve du défunt Abou Bakr Belkaïd et à Mustapha Benmouna, le plus ancien professeur de physique de la Faculté des sciences de l'Université de Tlemcen, qui a présenté une intervention sur l'histoire de cet établissement d'enseignement supérieur.

La famille de feu Mourad Naoum, ancien directeur du centre universitaire de Magnhnia, a également été honorée.

Dans son allocution, le wali de Tlemcen, Youssef Bechlaoui, a souligné que l'Université de Tlemcen est un exemple concret de l'évolution du secteur de l'enseignement supérieur en Algérie.

«Elle est passée, en 1974, d'un centre universitaire proposant des formations en sciences exactes et en biologie à l'une des plus grandes universités du pays, accueillant plus de 40.000 étudiants répartis sur sept pôles universitaires, huit facultés et un institut, avec 17 résidences universitaires», a-t-il indiqué.

Lors de la dernière rentrée universitaire, l'Université a été renforcée par de nouvelles infrastructures, telles qu'une salle de sport, un restaurant d'une capacité de 1.000 places et la rénovation de plusieurs résidences universitaires.

De son côté, le recteur de l'Université de Tlemcen, Mourad Meghachou, a précisé que l'établissement propose des formations dans 12 domaines, 38 filières et 93 spécialités en licence, 168 en master, neuf parcours d'ingénierie d'Etat et un parcours d'architecte, en plus des formations médicales.

Il a ajouté que la formation à l'université s'est diversifiée entre formations académiques, professionnelles, mixtes et à distance.

La recherche scientifique a également connu un essor important, avec 81 laboratoires et unités de recherche, ainsi que 32 revues scientifiques publiées.

L'université s'est distinguée par son positionnement dans les classements internationaux, grâce aux efforts de son personnel administratif et académique, des étudiants, ainsi qu'au soutien des autorités locales.

**COLLOQUE INTERNATIONAL SUR L'EMIR ABDELKADER Des chercheurs soulignent le mérite de l'Emir dans la codification des textes relatifs aux droits de l'Homme**

Des experts et des chercheurs algériens et étrangers, ont été unanimes à souligner, samedi à Alger, le mérite de l'Emir Abdelkader dans la codification des textes consacrant les droits de l'Homme au sens moderne du terme, mettant en avant son ouverture en acceptant le dialogue avec ceux qui ne partagent pas ses convictions.

Intervenant lors des premières séances du Colloque international "A l'honneur des gloires de la Nation: les hauts faits historiques, civilisationnels et patrimoniaux de l'Emir Abdelkader", organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, des chercheurs et des historiens algériens et étrangers, ont mis en exergue "les positions historiques et politiques de l'Emir Abdelkader, ainsi que son mérite dans la promulgation de législations ayant consacré les droits de l'Homme au sens moderne du terme, et son ouverture" aux autres. Le Dr Abderrahmane Benbouziane, maître de conférences à l'université de Tlemcen, a évoqué dans ce cadre "le côté humain marquant la personnalité de l'Emir Abdelkader, à travers notamment le traitement réservé aux prisonniers de guerre euro-



péens", estimant qu'il est considéré comme "l'une des personnalités les plus illustres de l'histoire moderne".

Pour sa part, le président de la zaouia Naqshabandie, le Cheikh Abdelhafid Benchouk, a souligné que l'Emir est "l'exemple même d'un grand homme à tous égards et un modèle à sui-

vre notamment dans son ouverture d'esprit et ses relations avec les Rois et les chefs d'Etat".

De son côté, le professeur Mustapha Khayati a souligné que l'Emir Abdelkader était "le premier fondateur du droit humain international", à travers "le bon traitement qu'il réservait aux prisonniers et le

respect de la liberté de culte".

Le professeur au Centre universitaire de Tipasa, Abdelkader Dahdouh a mis en exergue les principaux fondements de l'Etat algérien moderne, fondé par l'Emir Abdelkader après son allégeance, à savoir "la création de sceaux de l'Etat, la conception d'un drapeau, la formation d'une armée moderne, la frappe d'une monnaie nationale, la désignation d'une capitale, de membres du gouvernement, de walis et de cadres", ainsi que "l'établissement de relations diplomatiques et commerciales".

Organisé par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, en coordination avec le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, ce colloque intervient dans le cadre de la célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération.

**La ville américaine El Kader fière de porter le nom de la personnalité algérienne universelle (Maire)**

Le maire de la ville américaine El Kader, Josh Bob, a exprimé la fierté de sa ville de porter le nom de l'Emir Abdelkader, "cette personnalité algérienne universelle", mettant en avant ses qualités humaines et son engagement pour la paix.

M. Bob s'exprimait samedi lors d'un Colloque à Alger intitulé: "A l'honneur des gloires de la nation: les hauts faits historiques, civilisationnels et patrimoniaux de l'Emir Abdelkader", organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, en coordination avec le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

J'ai l'honneur, en ma qualité de maire de la ville d'El Kader et au nom de mes concitoyens, de vous faire part des plus chaleureuses salutations de paix et d'amitié alors que nous célébrons le 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution algérienne et le 192e anniversaire de la première allegiance à l'Emir Abdelkader", a-t-il dit. Il a exprimé la fierté de sa ville de porter le nom de l'Emir algérien, mondialement connu pour sa bravoure et sa noblesse, rappelant le caractère officiel conféré au jumelage entre les deux villes (Mascara et El Kader) il y a 40 ans, en 1984, une relation qui, selon lui, "a permis de promouvoir les

échanges de visites entre les citoyens et les étudiants des deux villes, ainsi que les activités culturelles". Et d'ajouter: "je crois que cela fait partie de la philosophie même de l'Emir Abdelkader, qui a œuvré pour la paix", soulignant l'importance d'élever le niveau des visites et des échanges entre la ville d'El Kader et les différentes villes algériennes pour consacrer certains principes humanitaires incarnés par l'Emir qui sont "un exemple remarquable pour le reste du monde sur la manière de coexister entre les cultures dans la confiance, la paix et l'entente".

De son côté, l'expert allemande en restauration et études urbaines a donné une conférence dans laquelle elle a fait savoir qu'elle participait à cet événement international en Algérie après avoir étudié le lieu de résidence de l'Emir Abdelkader dans la capitale syrienne, Damas. L'experte a abordé la personnalité de l'Emir Abdelkader du point de vue de l'environnement et des endroits où il a vécu à Damas, présentant des photos des maisons qu'il a occupées dans cette ville et qui sont conservées de manière "remarquable", a-t-elle ajouté. Les images montrent les styles architecturaux, les matériaux utilisés et l'intégration unique des influences nord-africaines dans ces œuvres, tout en reflétant la vie quotidienne de l'Emir Abdelkader et de sa famille.

Etaient présents au Colloque internatio-

nal, qui se déroule sur deux jours et porte sur les hauts faits historiques, civilisationnels et patrimoniaux de l'Emir algérien Abdelkader, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebiga, le conseiller du président de la République chargé des affaires en lien avec la défense et la sécurité, Boumediene Benattou, le conseiller du président de la République chargé des affaires religieuses, des zaouïas et des écoles coraniques, Mohamed Hassouni, ainsi que les représentants de différentes instances nationales et du corps diplomatique accrédité en Algérie, outre des enseignants et des spécialistes de la vie de l'Emir venus discuter de la dimension spirituelle et humaine de cette figure historique.

Le colloque met en lumière la référence intellectuelle de tolérance et les principes humanitaires de l'Emir Abdelkader sur les plans national et mondial, mais aussi sa culture empreinte de créativité.

Cet événement coïncide avec la célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération, dans le cadre de programmes intensifs qui accordent une importance majeure à la Mémoire et à ceux qui ont tout sacrifié pour défendre le droit des peuples à l'autodétermination, des principes défendus aujourd'hui plus que jamais par l'Algérie.

**L'urbanisme sous l'ère de l'Emir au centre de plusieurs interventions**

Plusieurs intervenants ont abordé, lors du colloque international sur l'Emir Abdelkader, qui se poursuit dimanche à Alger, l'urbanisme sous l'ère de l'Emir et les principales infrastructures qu'il a réalisées en Algérie et en Syrie. L'architecte et spécialiste en urbanisme et patrimoine, Amira Zatir, a présenté un exposé sur les infrastructures réalisées par l'Emir en Algérie et pendant son installation à Damas, dont la citadelle de Mascara et son arsenal militaire, le moulin à poudre de Kalaa Beni Rached, ainsi que la ville de Tagdemt qui fonda sur les ruines de l'ancienne capitale Rostémide de "Tihert" entre 1835 et 1841.

De son côté, M. Azzedine Bouyahiaoui, maître de conférences à l'Institut d'archéologie

de l'Université d'Alger 2, a souligné l'importance du fort de Taza, témoin de la résistance à l'époque de l'Emir Abdelkader. Il a qualifié ce fort de "monument archéologique d'une grande valeur historique et civilisationnelle", précisant que "sa planification était le fruit d'une réflexion et d'une étude préalables". Dans le même sillage, M. Badreddine Chaabani, professeur à l'université de Constantine, a présenté les infrastructures de l'industrie militaire dans l'Etat de l'Emir Abdelkader. Il a rappelé que ce dernier "accordait une grande importance à la construction de forts, de citadelles, d'usines et de bâtiments, ainsi que les barrages, les écoles et les villages". L'Emir Abdelkader a également

édifié "plusieurs structures liées à l'industrie militaire, notamment des ateliers dans les villes de Médéa, Miliana et Mascara. Il a aussi fondé une usine pour la fabrication de la poudre à canon et d'uniformes militaires à Tlemcen", a-t-il fait savoir. Les organisateurs "ont tenu à travers les interventions et séances scientifiques riches à rendre hommage à l'Emir Abdelkader, symbole universel de l'humanisme, pour son rôle dans la fondation de l'Etat algérien moderne avec toutes ses composantes", a affirmé le président du colloque, Bouazza Boudersaya. Il a rappelé, dans ce sens, les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune pour "préserver la mémoire nationale dans divers

## EL-MENIAÂ

### Nouveaux projets de développement retenus pour la commune de Hassi-Lafhal

Plusieurs nouveaux projets de développement, tous secteurs confondus, ont été retenus pour la commune de Hassi-Lafhal, dans la wilaya d'El-Meniaâ, susceptibles d'impulser le développement local dans cette collectivité, ont rapporté mardi les services de la wilaya.

Ces projets, qui ont été lancés par les autorités de la wilaya dans cette commune située à 155 kilomètres au nord du chef-lieu de la wilaya, dans le cadre des festivités marquant le 70ème anniversaire de la glorieuse révolution de libération nationale, s'inscrivent au titre du programme de développement de la wilaya visant l'amélioration du cadre de vie de la population, selon la même source.

Il s'agit entre autres de la pose de la première pierre de deux projets dans le secteur de l'éducation, à savoir une école primaire et une autre de l'enseignement moyen (CEM) avec une cantine d'une capacité de 200 repas/jour. La même collectivité a bénéficié aussi d'un projet de réalisation d'une salle omnisports, en sus de la réalisation d'un forage d'alimentation en eau potable, a-t-on ajouté.

Au cours de cette visite de terrain, le wali d'El Meniaâ, Mokhtar Ben-



malek, a inspecté également le projet de réalisation d'un bureau de poste, ainsi que le chantier de construction de classes d'extensions, et les travaux d'extension d'une cantine scolaire au niveau l'école

primaire, Chahid Djabrit Ali. Lors de l'inspection de ces projets de développement, le wali a souligné la nécessité de respecter les normes requises, et les délais fixés dans le cahier des charges.

## AÏN TÉMOUCHENT

### 56 hectares réservés à la réalisation d'un nouveau pôle urbain

Une assiette foncière de 56 hectares a été réservée, dans la wilaya d'Aïn Témouchent, à la réalisation d'un nouveau pôle urbain dans le village d'El-Keraïa, situé dans la commune de Hassi El-Ghella, a-t-on appris, dimanche, des services de la wilaya. Dans cette optique, le secteur de l'habitat a programmé la réalisation de 1.000 logements de type public locatif (LPL) et 600 unités de type logement promotionnel aidé (LPA) dans ce nouveau pôle urbain de la localité d'El-Keraïa, située à environ 5 km de la commune de Hassi El-Ghella, près du chemin de

wilaya 18 (CW18) menant à la plage de Sassel, a précisé le directeur du Logement, Nadjiballah Kaddour.

Le secteur prévoit également d'affecter une partie du programme de logement en formule location-vente (AADL) à ce site, qui dispose d'une capacité foncière permettant d'accueillir l'équivalent de 4.300 nouvelles unités d'habitation, toutes formules confondues, selon le même responsable.

Les travaux d'aménagement urbain et de raccordement de ce site aux réseaux nécessaires (eau potable, assainissement, électricité), ainsi que l'aménagement ex-

terior, nécessitent une enveloppe budgétaire de 5 milliards de dinars, selon une étude technique réalisée à cet effet.

Le wali d'Aïn Témouchent, Mabrouk Ouled Abdennabi, a insisté lors de sa visite sur le site, samedi soir à El-Keraïa, sur l'importance de doter le futur pôle urbain en équipements publics nécessaires pour créer des quartiers intégrés et de prendre en charge les travaux d'aménagement, notamment la création d'espaces verts.

Le wali a également souligné la nécessité de construire un lycée, un col-

lège et un groupe scolaire pour le cycle primaire dans ce pôle urbain, ainsi qu'une polyclinique, "des infrastructures considérées comme essentielles", a-t-il déclaré.

La création de ce nouveau pôle urbain dans la commune de Hassi El-Ghella constitue l'une des solutions adoptées par les pouvoirs publics locaux afin de surmonter le problème du manque d'assiettes foncières nécessaires à l'accueil des programmes de logement dans la commune d'Aïn Témouchent et plusieurs autres communes de la wilaya, a-t-on indiqué.

## OUARGLA

### 780 exploitations agricoles raccordées au réseau d'électricité (Sonelgaz)

Au moins 780 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau d'électrification dans la wilaya d'Ouargla, dans le cadre des efforts de développement du secteur agricole, a-t-on appris dimanche de la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Il s'agit de la réalisation et l'entrée en service de l'électrification de 606 exploitations agricoles,

à travers la réalisation d'un réseau de 442 km de basse et moyenne tension, et l'installation de 313 transformateurs électriques, a-t-on précisé.

De plus, une opération de raccordement de 174 autres exploitations a été réceptionnée, en attendant la mise en service prochaine de ce réseau, a-t-on ajouté. Ces opérations traduisent les efforts fournis par la Sonelgaz pour s'impliquer dans le

développement du secteur de l'agriculture dans la wilaya d'Ouargla, un des pôles agricoles prometteurs du pays. L'entreprise Sonelgaz s'emploie à étendre, en coordination avec les services agricoles de la wilaya, le réseau d'électrification aux différentes exploitations, en application des démarches de l'Etat visant le développement du secteur agricole, a conclu la même source.

## ORAN

### Des mesures pour réparer une panne sur la conduite d'approvisionnement en eau Tafna-Oran

Les mesures nécessaires ont été prises pour réparer la panne survenue sur la conduite d'adduction en eau potable Tafna-Oran, qui approvisionne les communes de l'Ouest de la wilaya à partir de la station de dessalement d'eau de mer de la Plage El Hilal, située dans la commune de Sidi Ben Adda (Aïn Temouchent), a affirmé samedi le wali d'Oran, Samir Chibani.

Le wali d'Oran, accompagné du wali d'Aïn Temouchent, Mabrouk Ouled Abdennabi, s'est rendu sur le site de la

panne, dans la commune d'El Amria, selon les services de la wilaya.

M. Chibani a souligné que "les travaux de maintenance ne prendront pas beaucoup de temps", ajoutant que "la Société des eaux et de l'assainissement de la wilaya d'Oran (SEOR) prendra les dispositions nécessaires, en mettant en place un programme alternatif pour garantir l'approvisionnement des citoyens en eau potable".

Le wali a également donné des instructions pour informer les citoyens, via

tous les moyens audiovisuels et les réseaux sociaux, des dates de début des travaux, ainsi que des zones concernées par des interruptions dans la distribution d'eau potable.

De son côté, le directeur des ressources en eau de la wilaya d'Aïn Temouchent, Boualem Hadjadj, a indiqué que les efforts seront coordonnés avec la Société des eaux et de l'assainissement de la wilaya d'Oran (SEOR), gestionnaire de la conduite Tafna-Oran, afin de réparer la panne dans les plus brefs délais. Il a

## TISSEMSILT

### Récupération de 09 lots de terrains relevant du foncier industriel non-exploité

A. MEGHIT

La direction de l'Industrie de la wilaya de Tissemsilt a récupéré 9 lots de terrain relevant du foncier industriel non exploités, à travers le territoire de la wilaya, selon notre source, que cette opération s'inscrit dans le cadre de l'assainissement du foncier industriel dans la wilaya. La superficie totale des assiettes foncières récupérées, depuis le début de cette opération engagée par les services compétents, l'année dernière à ce jour, s'élève à 12,9 hectares.

Plusieurs mesures juridiques ont été prises pour récupérer ces terrains, notamment des mises en demeure et des poursuites judiciaires à l'encontre des investisseurs n'ayant pas fait preuve de sérieux en obtenant des assiettes foncières dans le cadre de projets d'investissement, sans toutefois concrétiser leurs projets sur le terrain. Les lots de terrains récupérés seront intégrés à la plateforme numérique du secteur pour être attribués à des "investisseurs sérieux", afin de lancer des projets d'investissement à travers les zones d'activités dans les communes de Tissemsilt et de Khemisti.

## AIN DEFLA

### Un programme de plus de 50 infrastructures pour renforcer les conditions de scolarité

Un programme de plus d'une cinquantaine d'établissements scolaires, tous paliers confondus, a été inscrit cette année dans la wilaya d'Aïn Defla en vue de renforcer le secteur éducatif et améliorer les conditions de scolarité des élèves, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya. Une enveloppe financière de 12 milliards DA a été allouée pour la construction de 24 écoles primaires, 20 établissements d'enseignement moyen et 9 lycées, qui seront répartis à travers l'ensemble du territoire de la wilaya, a indiqué la même source.

Ainsi, les projets de réalisation de 18 d'écoles primaires, 13 CEM et 6 établissements d'enseignement secondaire ont été déjà lancés, ajoutent les mêmes services, assurant que le taux d'avancement des chantiers est "assez appréciable".

Le secteur de l'éducation a, en outre, bénéficié de plusieurs projets de réalisation de nouvelles structures à l'instar de 3 unités de dépistage sanitaire (UDS), 31 salles d'extension, 4 cantines scolaires, 3 demi-pensions et une salle de sport, souligne-t-on. Un montant de 673 millions DA a été alloué au secteur pour la concrétisation des opérations d'entretien des établissements scolaires, dont des travaux d'étanchéité, de réaménagement des cours, et de raccordement au réseau du gaz naturel, ont fait savoir les services de la wilaya. Une fois réalisées et réceptionnées, les nouvelles structures éducatives vont contribuer à l'amélioration de "manière considérable, des conditions de scolarité des élèves et des conditions de travail du corps pédagogique", note la même source. Le secteur de l'éducation à Aïn Defla compte 5 écoles privées et 631 établissements scolaires publics, dont 457 écoles primaires, 119 CEM et 56 lycées, en plus de 516 cantines et 71 demi-pensions, a-t-on indiqué.

Précisé que les travaux de maintenance devraient durer environ cinq jours, nécessitant la vidange de la conduite de 1,6 mètre de diamètre, qui s'étend sur environ 35 kilomètres, de la région de "Dzioua" jusqu'au site de la fuite situé dans la commune d'El Amria.

Les travaux entraîneront également des coupures d'eau dans cinq communes de la wilaya d'Aïn Temouchent, en plus des communes de l'Ouest de la wilaya d'Oran, a-t-on précisé.

APS

## COMMERCE

### Sétif : une stratégie nationale pour protéger les marques commerciales algériennes en cours d'élaboration (responsable)

Une stratégie nationale de protection des marques commerciales algériennes, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, est en cours d'élaboration, a déclaré, samedi à Sétif, le directeur des Affaires civiles et du Sceau de l'Etat au ministère de la Justice, Ahmed Ali Salah.



Intervenant à l'ouverture d'un séminaire national consacré à la lutte contre la contrefaçon des marques commerciales, organisé à la salle de conférences du Club des avocats par l'Ordre des avocats de la région de Sétif, en coordination avec l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) et le Bureau extérieur de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), le responsable central a souligné qu'une commission interministérielle composée de plusieurs secteurs concernés (justice, commerce, douanes, industrie et banques) s'attèle à l'élaboration d'une stratégie nationale de protection des marques nationales à l'intérieur et, surtout, à l'extérieur du pays. Cette stratégie vise à assurer la protection juridique et à prévenir la contrefaçon des produits algériens à l'intérieur du pays et à l'étranger, a-t-il ajouté, notant que l'Algérie dispose d'une législation récente dans ce domaine,

conforme aux conventions internationales, et que la justice algérienne joue un rôle important dans le traitement de la question de la contrefaçon, mettant notamment fin, en coopération avec les différents acteurs, à certaines pratiques, et résolvant plusieurs litiges devant les juridictions civiles et les tribunaux de commerce spécialisés. M. Ahmed Ali Salah a souligné la "grande attention" accordée par l'Etat à cette question, citant l'existence de tribunaux de commerce, seules juridictions compétentes pour juger de tels litiges et poursuivre les contrevenants à la législation en vigueur, et d'un comité interministériel de lutte contre la contrefaçon, en plus de l'arsenal juridique existant. Pour sa part, le président de l'Union nationale des ordres des avocats, Me Ibrahim Tairi, a indiqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la formation continue des avocats et des magistrats, d'autant qu'il s'agit, a-t-il dit, d'un "thème

d'une grande importance puisque la marque est l'un des éléments les plus importants de la propriété intellectuelle". Il a également souligné que la contrefaçon des marques est un "phénomène mondial dangereux", qui cause de grands dommages aux personnes physiques et morales (sociétés, entreprises) en raison de son impact négatif sur la croissance économique, sur l'innovation et sur les droits de propriété intellectuelle, tout en constituant une pratique déloyale dans le domaine commercial. Selon Me Tairi, cette rencontre vise à mettre en lumière les problèmes juridiques les plus importants auxquels la marque commerciale est confrontée, à débattre de la question et à mettre en évidence la position du droit et du pouvoir judiciaire algériens sur le phénomène de la contrefaçon des marques, ainsi que l'efficacité et l'efficience des mécanismes juridiques disponibles, tout en identifiant les réper-

cussions de ce phénomène et en recherchant les moyens juridiques d'en venir à bout. Les participants ont débattu de deux thèmes principaux : "Les mécanismes civils de lutte contre la contrefaçon" et "Les moyens pénaux de lutte contre la contrefaçon" et ce, lors de huit interventions d'avocats, de magistrats, d'universitaires, de spécialistes de l'INAPI et de l'administration des douanes. Ont également pris part à cette rencontre, placée sous l'égide du ministère de la Justice, le wali de Sétif, Mustapha Limani, le procureur général près la Cour de Sétif, Fayçal Zerdani, le président de la Cour, Hadj Mihoub Sidi Moussa Kamel, plusieurs magistrats, des responsables de 24 barreaux régionaux, des présidents de Cours, des procureurs de la République et les procureurs généraux près les Cours de Bordj Bou Arréridj et de M'sila, en plus d'acteurs et de parties concernées par la question.

## INDUSTRIE

### Algérie/Tunisie : les ministres de l'Industrie et de l'Economie examinent les opportunités de partenariat dans le domaine industriel

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb a examiné, jeudi à Alger, avec le ministre tunisien de l'Economie et de la Panification, Samir Abdelfadhl, les opportunités de partenariat dans le domaine de l'industrie et de la production pharmaceutique entre les deux pays, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, "les ministres ont examiné l'état de la coopération et du partenariat entre l'Algérie et la Tunisie dans le domaine de l'industrie et de la production pharmaceutique, ainsi que les perspectives de leur promotion pour être à la hauteur des relations bilatérales privilégiées entre les deux pays voisins et les deux peuples

frères, sous la direction des présidents des deux pays, MM. Abdelladjid Tebboune, et Kais Saïed", ajoute la même source.

Les deux parties ont également passé en revue nombre de domaines pouvant offrir des opportunités de partenariat entre les entreprises algériennes et tunisiennes, tels que le textile et le cuir, la production pharmaceutique, les industries agroalimentaires dont les huiles naturelles, ainsi que les pièces de rechange automobile et le domaine de l'homologation, selon le communiqué.

Dans ce cadre, M. Ghrieb a appelé à former un groupe de travail commun (Task Force) pour élaborer une feuille de route et définir tous les domaines de coopération et

de partenariat possibles entre l'Algérie et la Tunisie, tant dans le secteur public que privé, outre le développement des zones frontalières entre les deux pays, en vue de les ériger en base d'exportation commune, notamment vers les marchés africains.

De son côté, le ministre tunisien a exprimé la volonté de son pays d'établir une complémentarité et de consolider le partenariat bilatéral, notamment en renforçant la présence des entreprises algériennes en Tunisie, et des entreprises tunisiennes en Algérie, et ce à travers l'intensification de la coordination entre les organismes de soutien et d'accompagnement de l'investissement dans les deux pays, conclut le communiqué.

## COMMERCE

### Sétif : une stratégie nationale pour protéger les marques commerciales algériennes en cours d'élaboration (responsable)

Une stratégie nationale de protection des marques commerciales algériennes, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, est en cours d'élaboration, a déclaré, samedi à Sétif, le directeur des Affaires civiles et du Sceau de l'Etat au ministère de la Justice, Ahmed Ali Salah.

Intervenant à l'ouverture d'un séminaire national consacré à la lutte contre la contrefaçon des marques commerciales, organisé à la salle de conférences du Club des avocats par l'Ordre des avocats de la région de Sétif, en coordination avec l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) et le Bureau extérieur de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), le responsable central a souligné qu'une commission interministérielle composée de plusieurs secteurs concernés (justice, commerce, douanes, industrie et banques) s'attèle à l'élaboration d'une stratégie nationale de protection des marques nationales à l'intérieur et, surtout, à l'extérieur du pays.

Cette stratégie vise à assurer la protection juridique et à prévenir la contrefaçon des produits algériens à l'intérieur du pays et à l'étranger, a-t-il ajouté, notant que l'Algérie dispose d'une législation récente dans ce domaine, conforme aux conventions internationales, et que la justice algérienne joue un rôle important dans le traitement de la question de la contrefaçon, mettant notamment fin, en coopération avec les différents acteurs, à certaines pratiques, et résolvant plusieurs litiges devant les juridictions civiles et les tribunaux de commerce spécialisés.

M. Ahmed Ali Salah a souligné la "grande attention" accordée par l'Etat à cette question, citant l'existence de tribunaux de commerce, seules juridictions compétentes pour juger de tels litiges et poursuivre les contrevenants à la législation en vigueur, et d'un comité interministériel de lutte contre la contrefaçon, en plus de l'arsenal juridique existant.

Pour sa part, le président de l'Union nationale des ordres des avocats, Me Ibrahim Tairi, a indiqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la formation continue des avocats et des magistrats, d'autant qu'il s'agit, a-t-il dit, d'un "thème d'une grande importance puisque la marque est l'un des éléments les plus importants de la propriété intellectuelle".

Il a également souligné que la contrefaçon des marques est un "phénomène mondial dangereux", qui cause de grands dommages aux personnes physiques et morales (sociétés, entreprises) en raison de son impact négatif sur la croissance économique, sur l'innovation et sur les droits de propriété intellectuelle, tout en constituant une pratique déloyale dans le domaine commercial.

Selon Me Tairi, cette rencontre vise à mettre en lumière les problèmes juridiques les plus importants auxquels la marque commerciale est confrontée, à débattre de la question et à mettre en évidence la position du droit et du pouvoir judiciaire algériens sur le phénomène de la contrefaçon des marques, ainsi que l'efficacité et l'efficience des mécanismes juridiques disponibles, tout en identifiant les répercussions de ce phénomène et en recherchant les moyens juridiques d'en venir à bout.

Les participants ont débattu de deux thèmes principaux : "Les mécanismes civils de lutte contre la contrefaçon" et "Les moyens pénaux de lutte contre la contrefaçon" et ce, lors de huit interventions d'avocats, de magistrats, d'universitaires, de spécialistes de l'INAPI et de l'administration des douanes.

Ont également pris part à cette rencontre, placée sous l'égide du ministère de la Justice, le wali de Sétif, Mustapha Limani, le procureur général près la Cour de Sétif, Fayçal Zerdani, le président de la Cour, Hadj Mihoub Sidi Moussa Kamel, plusieurs magistrats, des responsables de 24 barreaux régionaux, des présidents de Cours, des procureurs de la République et les procureurs généraux près les Cours de Bordj Bou Arréridj et de M'sila, en plus d'acteurs et de parties concernées par la question.

APS

**BÉNIN****Hausse des prix à la consommation en novembre**

L'indice des prix à la consommation harmonisé au Bénin s'est établi à 111,0 en novembre, contre 110,6 un mois plus tôt, soit une hausse de 0,3%, annonce le bulletin mensuel des prix publié samedi par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSTAD).

D'après le bulletin, les principaux groupes de biens dont les prix ont contribué à cette hausse sont notamment les poissons, avec une augmentation de 7,4% liée à une baisse de l'offre du produit sur les marchés, les huiles avec une augmentation de 5,2%, et les combustibles solides avec une augmentation de 1,7%, en raison de la baisse de l'offre du bois de chauffe sur les marchés.

Par ailleurs, souligne la même source, cette évolution observée sur le mois a été modérée par la baisse des prix des groupes de produits, dont les légumes frais en fruits ou racines, avec une baisse de 3,6%.

**BANQUE MONDIALE****Un financement record de 100 milliards de dollars pour les pays les plus pauvres**

La Banque mondiale a annoncé que l'Association internationale de développement (IDA) allait débloquer un montant record de 100 milliards de dollars de financements pour les pays les plus pauvres de la planète.

Cette annonce intervient à la fin d'un processus de levée de fonds d'un an qui a permis de récolter 23,7 milliards de dollars, a déclaré un porte-parole de la Banque mondiale à la presse.

Cela représente une légère augmentation par rapport aux 23,5 milliards de dollars promis par les pays donateurs lors du dernier cycle de collecte de fonds, il y a trois ans.

La Banque mondiale peut utiliser cet argent pour emprunter sur les marchés financiers, ce qui lui per-

met de multiplier par quatre environ le montant levé, débloquant ainsi quelque 100 milliards de dollars de nouveaux prêts et dons, contre 93 milliards en 2021.

"Ce financement sera déployé pour soutenir les 78 pays qui en ont le plus besoin", a déclaré Ajay Banga, président de l'institution dans un communiqué.

L'Association internationale de développement de la Banque mondiale aide les 78 pays les plus pauvres de la planète, en leur accordant des subventions et des prêts à faible taux d'intérêt ou même sans intérêt.

Elle a toujours été principalement financée par les contributions des Etats membres. Les donateurs se réunissent tous les trois ans pour reconstituer ses ressources. Cette

dernière levée de fonds a été qualifiée dans un communiqué de "succès historique" par la Banque mondiale, qui y voit un "vote de confiance et de soutien de la part des donateurs et des clients". Et parmi les 35 pays autrefois bénéficiaires de l'aide de l'IDA, comme la Chine, la Turquie et la Corée du Sud, nombreux sont désormais de "généreux donateurs" du fonds, souligne la banque mondiale sur son site. Les fonds sont destinés à financer des projets et des programmes qui stimulent la croissance économique, réduisent la pauvreté et améliorent la vie des personnes pauvres dans divers domaines, comme l'accès à l'éducation, la santé ou encore l'adaptation au changement climatique.

**MARCHÉS BOURSIERS****L'organe de contrôle boursier chinois s'engage à ouvrir davantage le marché à terme**

La Chine ouvrira davantage son marché à terme pour permettre aux investisseurs institutionnels étrangers qualifiés de négocier plus de types de produits dérivés, selon un haut responsable.

Le pays élargira de manière progressive et ordonnée les variétés de produits dérivés auxquelles les investisseurs institutionnels étrangers qualifiés peuvent participer dans le cadre de la négociation de contrats à terme et d'options sur les produits de base, a déclaré samedi Chen Huaping, directeur adjoint de la Commission du contrôle boursier de Chine, lors d'un forum tenu à Shenzhen (dans le Guangdong, sud).

Selon Chen Huaping,



la commission continuera de promouvoir des réformes conformément aux principes du marché et à la loi, et encouragera une ouverture de haut niveau du marché à terme.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre des efforts continus de la Chine pour promouvoir l'ouverture institutionnelle globale de ses marchés financiers, renforcer l'inter-

connectivité des marchés nationaux et étrangers, et encourager davantage d'institutions étrangères à investir dans le pays, indique-t-on.

APS

**MARCHÉS EN ASIE  
Prudence avant l'emploi américain**

Les marchés asiatiques se montrent prudents vendredi en amont de la publication des chiffres de l'emploi aux Etats-Unis. A Tokyo, "l'attente devrait prévaloir avant les données sur l'emploi américain", préviennent des analystes.

Cette donnée clé "pourrait inciter les investisseurs de toute l'Asie à ajuster judicieusement leurs avoirs, en se préparant à d'éventuels effets d'entraînement qui pourraient animer la dynamique du marché de lundi", ajoutent-ils.

Le rapport mensuel du ministère du Travail américain, attendu plus tard dans la journée, doit ainsi offrir à la Réserve fédérale des Etats-Unis (Fed) un aperçu de l'état de l'économie locale avant sa réunion de politique monétaire des 17 et 18 décembre.

A la pause de la mi-journée, l'indice vedette Nikkei de la capitale nippone lâchait 0,9% à 39.042,59 et l'indice élargi Topix perdait 0,65% à 2.724,28 points.

Après avoir hésité à l'ouverture, les places chinoises étaient dans le vert, alors que les investisseurs tournaient leur attention vers une importante conférence économique devant se tenir la semaine prochaine en Chine.

Vers 02H40 GMT, à Hong Kong, l'indice Hang Seng gagnait 0,48% à 19.655,24 points. L'indice composite de Shanghai prenait 0,77% et celui de Shenzhen 0,78%. A Séoul, l'indice composite Kospi s'affichait en recul de 0,42% à 2.432,26 points vers 02H20 GMT.

Le dollar était stable après son repli de la veille, fragilisé par les récents indicateurs économiques américains, et attendant lui aussi le rapport sur l'emploi. La devise japonaise était quasiment inchangée à 150,01 yens pour un dollar vers 02H30 GMT. Sur le marché du pétrole, le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain perdait 0,12% à 68,22 dollars, et celui de Brent de la mer du Nord 0,14% à 71,99 dollars.

**CHANGES****L'euro résiste malgré la chute du gouvernement français**

L'euro se maintenait face aux grandes monnaies mondiales mercredi malgré le renversement du gouvernement français, qui était attendu par la plupart des cambistes.

Vers 02H45 GMT, la monnaie unique grignotait même 0,06% face au billet vert, à 1,0515 dollar pour un euro, après un léger mouvement de recul à l'annonce du vote de l'Assemblée nationale française. La devise commune à 20 pays européens reculait légèrement face au franc suisse (-0,17%) et à la livre sterling (-0,17% également).

Cours de mercredi	Cours de mardi
20H45 GMT	22H00 GMT
EUR/USD	1,0515
EUR/JPY	158,38
EUR/CHF	0,9298
EUR/GBP	0,8278
USD/JPY	150,61
USD/CHF	0,8842
GBP/USD	1,2703

## 3<sup>e</sup> CONFÉRENCE AFRICAINE DES START-UP L'Algérie adopte une stratégie nationale de l'intelligence artificielle

La stratégie nationale de l'intelligence artificielle (IA) a été adoptée samedi à Alger, à travers laquelle l'Algérie tend à utiliser les technologies de l'IA au service des différents secteurs d'activité.

L'annonce a été faite lors de la cérémonie de clôture de la 3<sup>e</sup> édition de la Conférence africaine des start-up au Centre international de conférences (CIC) Abdellatif Rahal (Alger), en présence du ministre de l'Economie et de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Oudah et des ministres africains en charge du secteur des start-up participant à la conférence et de représentants des secteurs public et privé. Le président du Conseil scientifique de l'intelligence artificielle, professeur Merouane Debba, a souligné que cette stratégie qui vise à s'adapter aux développements en matière d'innovation technologique s'articule autour de six principaux axes liés essentiellement à la recherche scientifique, la création d'un environnement favorable à l'intelligence artificielle, au

développement des capacités locales dans ce domaine et à l'accompagnement des start-up, afin qu'elles soient capables d'apporter des solutions à la hauteur des aspirations des entreprises.

Il s'agit également d'assurer des centres de données et d'œuvrer à définir des secteurs prioritaires pour l'utilisation de l'intelligence artificielle, à savoir l'agriculture, la santé et l'industrie, ajoute le professeur Debba, affirmant que pour la concrétisation de cette stratégie sur le terrain, les autorités publiques ont affecté un budget spécial dans le but d'ancrer "le leadership de l'Algérie dans le domaine de l'intelligence artificielle au niveau africain".

La même stratégie permettra d'assurer des solutions algériennes de l'intelligence artificielle et partant, de réduire la dépendance aux solutions



importées de l'étranger, a-t-il ajouté, affirmant qu'avec cette stratégie, l'Algérie a désormais une vision claire et des objectifs précis qu'elle aspire à réaliser en matière d'innovation technologique".

Il a également insisté sur l'importance pour les pays africains de suivre l'exemple de l'Algérie, en définissant leur propre straté-

gie y afférente pour mieux s'adapter aux développements effrénés que connaît le monde dans ce domaine.

A noter que le Conseil scientifique de l'intelligence artificielle est un organe consultatif à caractère scientifique, placé sous la tutelle du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et

celui de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises.

Il a pour principales missions le diagnostic des moyens humains et matériels disponibles dans la sphère de l'intelligence artificielle, la proposition de plans de formation et l'examen des opportunités de coopération internationale.

### AUTOROUTE EST-OUEST lancement des opérations de maintenance des tronçons endommagés

L'Algérienne des Autoroutes (ADA) a lancé des opérations de maintenance sur les tronçons endommagés de l'autoroute Est-Ouest, notamment dans les wilayas de Constantine, Bordj Bou Arreridj, Bouira, Ain Defla et Sidi Bel Abbès, a indiqué le directeur général de l'entreprise, Said Si Chouaib.

Dans une déclaration à l'APS, M. Si Chouaib a précisé que l'entreprise a désigné les sociétés chargées des travaux de maintenance, ajoutant qu'un ordre de service (OS) a été délivré pour entamer les travaux dans le tronçon de la wilaya de Bordj Bou Arreridj.

Concernant le tronçon reliant la limite administrative de Bordj Bou Arreridj à la wilaya de Skikda, le responsable a précisé que le contrat est en phase finale et que l'ordre de service sera donné, dans les prochaines semaines, à l'entreprise désignée.

Dans le même contexte, les démarches pour la maintenance du tronçon de la wilaya de Bouira, notamment au niveau de Djebbahia, sont "à un stade avancé avant le début des travaux", a ajouté M. Si Chouaib, précisant que les travaux de maintenance des tronçons des wilayas de Ain Defla et Sidi Bel Abbès sont actuellement en cours.

Par ailleurs, en plus des opérations de maintenance des tronçons endommagés, l'ADA a lancé des appels d'offres nationaux pour désigner les entreprises qui se chargeront des travaux d'entretien et de maintenance des joints de chaussée des ouvrages d'art, dans l'objectif d'assurer la continuité des conditions de sécurité routière pour les usagers de l'autoroute, a ajouté le responsable.

Et après avoir récemment effectué la maintenance de sept sorties de secours, selon le directeur général, l'entreprise a lancé des consultations pour désigner les entreprises chargées du renouvellement de la signalisation horizontale et du marquage tout au long de l'autoroute.

M. Si Chouaib a également souligné que l'entreprise était en train de réaliser des études d'expertise en s'appuyant sur des laboratoires et des bureaux d'études, permettant de programmer des opérations de maintenance sur l'autoroute.

Par ailleurs, des équipes qualifiées veillent à assurer l'entretien périodique des tunnels et à intervenir en cas d'incident à l'intérieur de ces derniers.

### CONSTANTINE Plantation de 1.100 arbustes d'ornement dans le cadre d'une opération de volontariat



Au total, 1.100 arbustes d'ornement ont été plantés la fin de la dernière semaine, à travers différentes communes de la wilaya de Constantine, dans le cadre d'une opération de volontariat, a-t-on appris dimanche auprès des organisateurs.

Pas moins de 450 arbustes sur ce nombre global ont été plantés par la conservation des forêts à travers des établissements scolaires, des quartiers et au niveau de deux cités universitaires, situées à la circonscription administrative Ali Mendjeli, à l'occasion de la célébration de la journée internationale des volontariats (5 décembre de chaque année), a indiqué à l'APS, le conservateur des forêts, Boualem Aouad. L'initiative qui vise l'embellissement des villes et le renforcement du couvert végétal dans les sites urbains, a porté également sur la mise en terre de 300 plants par la direction de la jeunesse et de sports

(DJS) et cela à travers des établissements de ce secteur à l'instar de la maison de jeunes de la cité Serkina (Constantine), le complexe sportif de proximité de la cité El Guemmas (Constantine) et celui de la cité Bekira, dans la commune de Hamma Bouziane, a indiqué de son côté, la chargée d'information et de communication, à la DJS, Sara Boukebous.

D'autre part, l'association de la protection de la nature et de l'environnement (APNE) de la wilaya de Constantine a participé par la plantation de 350 autres arbustes, ciblant les zones d'habitation nouvellement réalisées en l'occurrence, les unités de voisinage (UV) 14 et 21 de la circonscription administrative Ali Mendjeli et les pôles urbains d'Aïn Nehas (El Khroub) et Retba (Didouche Mourad), a-t-on appris de son président, Abdelmadjid Sebih.

### MASCARA Lancement de la première édition de la semaine de sensibilisation au volontariat

La première édition de la semaine de sensibilisation au volontariat, organisée sous le slogan "Le volontariat, c'est la citoyenneté", a été lancée, dimanche au siège du comité du Croissant-Rouge algérien (CRA) de la wilaya de Mascara. La première journée de cet événement, initié par le comité du CRA, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale du volontariat, a été marquée par des expositions mettant en valeur, à travers des photographies, des affiches et des dépliants, les principales initiatives bénévoles réalisées par les jeunes de la wilaya dans les domaines du nettoyage des villes, de la plantation d'arbres et de l'aide aux familles démunies.

Un stand a également été réservé à l'exposition des équipements utilisés par les membres bénévoles du Croissant-Rouge algérien dans leurs activités, signale-t-on.

Ces expositions ont attiré un grand nombre de jeunes de la capitale de la wilaya, qui ont salué les efforts du comité de wilaya dans le domaine de la prise en charge sociale et médicale des

franges vulnérables de la société. Le programme de cette semaine, qui se déroule sur sept jours, comprend des rencontres de sensibilisation destinées aux jeunes.

Les sessions permettront de présenter les éléments pour devenir bénévole, ainsi que l'importance du travail bénévole au profit de la société.

Une session de formation aux premiers secours sera également organisée, ciblant des stagiaires des centres de formation professionnelle de la wilaya, ainsi qu'un concours du "Meilleur jeune bénévole" destiné notamment aux jeunes membres des comités de quartiers, ont indiqué les organisateurs.

L'objectif principal de cette manifestation est d'attirer "le plus grand nombre possible" d'adhérents au travail bénévole dans la wilaya, dans le cadre du programme du comité de wilaya du Croissant-Rouge algérien, particulièrement parmi les jeunes, a expliqué la même source.



## ROYAUME-UNI

### La tempête Darragh fait deux morts

La tempête Darragh a fait deux morts samedi au Royaume-Uni et provoqué de fortes perturbations dans les transports, avec de nombreux trains et des vols annulés, ainsi que des coupures de courant pour des dizaines de milliers de foyers.

Deux hommes sont morts dans la journée après la chute d'arbres sur leurs véhicules, l'un dans le Lancashire (nord-ouest de l'Angleterre), l'autre près de Birmingham (centre).

L'alerte rouge aux vents violents, qui est rarement utilisée par l'agence météorologique britannique Met Office, a été en vigueur entre 09H00 (locales et GMT) et 11H00. Elle concerne le sud-ouest de l'Angleterre et une partie du Pays de Galles. Darragh continue cependant d'apporter de fortes pluies et du vent au Royaume-Uni. L'Angleterre et le Pays de Galles seront d'ailleurs encore en alerte jaune dimanche jusqu'à 18H00, a indiqué le Met Office.

Il s'agit de la quatrième tempête de la saison dans le pays. Environ trois millions de personnes ont reçu vendredi soir une alerte sur leur téléphone les appeler à rester à l'abri, à l'intérieur.

Des rafales ont atteint 150 km/h dans le nord du Pays de Galles, a indiqué le Met Office. A 09H00, le courant était coupé dans 86.000 foyers en Angleterre, en Ecosse et au Pays de Galles, selon l'Energy Networks Association.

Environ 45.000 autres foyers ont été privés d'électricité en Irlande du Nord, a indiqué le Belfast Telegraph.

L'opérateur de train National Rail a prévenu qu'il y aurait des perturbations



jusqu'à dimanche en Angleterre, en Ecosse et au Pays de Galles.

De nombreux trajets en train ont été annulés. Dans le nord du Pays de Galles, aucun n'a circulé samedi matin, en raison de la chute d'un arbre sur la voie, a indiqué l'opérateur Network Rail Wales.

Les trains ont été perturbés ou suspendus, notamment entre Glasgow et Edimbourg en Ecosse, ainsi qu'entre Cambridge et l'aéroport de Stansted dans l'est de l'Angleterre. Des ponts ont été fermés par sécurité en raison des rafales de vent, comme le Severn Bridge, qui relie le sud-ouest de l'Angleterre au Pays de Galles. Des célébrations de Noël, des compétitions sportives ont été reportées, dont le derby de la Mersey entre

Liverpool, leader de la Premier League, et Everton. La fête foraine à Londres Winter Wonderland, à Hyde Park, a été fermée. British Airways a annulé plusieurs vols à destination ou en provenance de Heathrow. Des avions ont dû atterrir à Dublin, au lieu de leur destination finale prévue.

Darragh survient deux semaines après que la tempête Bert a frappé une grande partie du Royaume-Uni, provoquant de graves inondations dans certaines zones du Pays de Galles et coupant l'électricité à des milliers de foyers en Irlande.

En Irlande, Darragh a provoqué des coupures de courant pour 400.000 foyers, selon le média RTE news.

## PAYS-BAS

### Effondrement d'un immeuble à La Haye le bilan monte à cinq morts

Au moins cinq corps ont été extraits des décombres d'un immeuble d'appartements à La Haye, ont indiqué les autorités, alors que les recherches se poursuivent dimanche pour la deuxième journée. "Malheureusement, une cinquième personne décédée vient juste d'être retrouvée sous les décombres", ont déclaré les pompiers dimanche matin.

Le nombre total de victimes s'élève donc à dix.

Quatre blessés ont été transportés à l'hôpital et un a été examiné sur place par les secours", ont-ils ajouté.

L'une des personnes hospitalisée a été extraite vivante des décombres environ douze heures après l'explosion. Un précédent bilan faisait état de quatre morts.

Des équipes de secours ont fouillé les débris toute la nuit de samedi à dimanche, à la recherche de victimes de la grande explosion qui a

entraîné un incendie, détruisant au moins cinq habitations tôt samedi matin, proche du centre-ville de La Haye.

Les autorités ne savent pas combien de personnes peuvent encore être piégées sous les décombres.

La police enquête sur les causes de l'explosion.

Le maire de la ville, Jan van Zanen, a déclaré qu'il se préparait au "scénario du pire", avec peu de chances de

retrouver d'autres survivants.

L'édele a précisé que deux des quatre personnes hospitalisées sont dans un état grave, tandis que les deux autres vont mieux.

La police a lancé samedi un appel à témoins.

Elle s'intéresse particulièrement à une voiture aperçue quittant rapidement les lieux peu après l'explosion, à 06h15 (heure locale) samedi matin.

## PAYS-BAS

### Quatre morts et une personne retrouvée dans l'effondrement d'un immeuble à La Haye

Au moins quatre personnes sont décédées samedi dans l'effondrement d'un immeuble à La Haye suite à une explosion et un incendie, mais les pompiers ont réussi à extraire vivante une personne des décombres, ont annoncé les autorités néerlandaises. Au moins cinq appartements ont été détruits mais les autorités n'étaient pas en mesure d'indiquer si et combien de personnes ont pu rester piégées sous les décombres, a déclaré le maire de la ville, Jan van Zanen, lors d'une conférence de presse.

Les autorités ont confirmé que quatre corps avaient été extraits des décombres, alors que les craintes grandissent d'un bilan encore plus lourd.

Les pompiers ont lutté contre l'incendie depuis le sol et depuis des nacelles élévatrices, tandis que des ambulances transportaient les blessés à l'hôpital et que des



hélicoptères de police survolaient les lieux. "On ne sait pas combien de personnes se trouvent encore sous les décombres, mais la réalité est qu'elles n'ont qu'une mince

chance de survie", a déclaré le maire. Environ 40 résidents d'autres immeubles proches de l'immeuble effondré ont été évacués.

## EQUATEUR

### Une collision entre un car et une voiture fait au moins 18 morts

Une collision entre un car et une voiture vendredi dans la province de Loja, dans le sud de l'Equateur, a fait au moins 18 morts et huit blessés, a rapporté la justice. "Jusqu'à présent, 18 corps ont été retrouvés et les autopsies correspondantes ont été ordonnées", a précisé le bureau du procureur sur le réseau social X. L'accident s'est produit sur la route reliant les villes andines de

Loja et Catamayo, proches de la frontière avec le Pérou.

"Des pompiers, des unités de la police nationale et du ministère de la santé publique sont mobilisés sur l'accident", a précisé l'agence nationale des secours. L'autocar est entré en collision avec une voiture qui venait en sens inverse et s'est renversé de façon spectaculaire, selon les médias locaux. Les acci-

dents de la route sont l'une des principales causes de décès en Equateur. Entre janvier et mai 2024, il y a eu 8.423 accidents qui ont fait 848 morts, contre près de 21.000 accidents en 2023 qui ont fait près de 2 400 morts, selon les chiffres officiels. En septembre, un bus qui transportait 35 Indiens d'Amazonie dans la banlieue de Quito s'est renversé, faisant neuf morts.

## ETHIOPIE

### Le pays touchée par un panne d'électricité nationale



Le réseau électrique éthiopien est tombé en panne samedi, entraînant des coupures d'électricité sur tout le territoire national, a annoncé la radio-télévision éthiopienne.

La compagnie d'électricité s'efforce de rétablir la connexion, a rapporté la radio-télévision éthiopienne EBC. Ce pays de la Corne de l'Afrique compte 120 millions de personnes, ce qui en fait le deuxième pays d'Afrique le plus peuplé. L'Ethiopie a commencé à produire de l'électricité à partir du Grand barrage de la Renaissance sur le Nil en février 2022, et en août a annoncé avoir mis en service deux nouvelles turbines. L'Ethiopie vend de l'électricité au Kenya, au Soudan et à Djibouti et a signé des protocoles d'accord avec le Soudan du Sud, la Tanzanie.

## CHINE

### Neuf morts suite à un incendie dans un entrepôt en construction au Shandong

Neuf personnes précédemment portées disparues à la suite d'un incendie survenu dans un entrepôt frigorifique en construction de la province chinoise du Shandong (est) ont été retrouvées dimanche matin, et leur décès a été confirmé.

L'incendie s'est produit samedi dans l'entrepôt de Lanrun, entreprise de la ville de Rongcheng, selon le département local de gestion des urgences.

Une enquête a été ouverte pour déterminer l'origine de l'accident.

## TEMPÊTE DARRAGH EN FRANCE

### 50.000 clients sans électricité

Quelque 50.000 foyers sont privés d'alimentation électrique dimanche matin en Bretagne et en Normandie, dans l'ouest de la France, après le passage de la tempête Darragh, rapportent des médias, citant le gestionnaire du réseau électrique.

La Bretagne et plusieurs départements normands avaient été placés en vigilance orange pour vent pour toute la journée de samedi par Météo-France, qui a relevé des rafales entre 100 et 130 km/h sur le littoral.

Ces vents violents ont provoqué de nombreuses coupures sur le réseau électrique, souvent liées à des chutes d'arbres sur les lignes.

Les vents sont restés forts dimanche matin sur la région normande, ce qui a limité les capacités d'intervention des techniciens mobilisés. La tempête Darragh a également perturbé la circulation des trains sur toute la façade ouest de la France, particulièrement en Normandie où par précaution dès vendredi soir toutes les lignes ont été stoppées pour samedi et dimanche.

## CONSTANTINE - 14<sup>ÈME</sup> SALON NATIONAL DE L'INNOVATION **Lancement d'un réseau du Centre d'Appui à la technologie et à l'innovation spécialisé dans les sciences pharmaceutiques**

Un réseau du Centre d'Appui à la technologie et à l'innovation (CATI) spécialisé dans les sciences pharmaceutiques (CATI Pharma) a été lancé samedi depuis l'Université Salah-Boubnider (Constantine3) à l'occasion de l'ouverture du 14<sup>ème</sup> Salon national de l'innovation. Le CATI Pharma implanté au Centre de recherche en sciences pharmaceutiques (CRSP) de Constantine opérera en coordination avec l'Université Salah-Boubnider (Constantine3), a souligné le directeur du CRSP, Pr Abdelhamid Djekoune, affirmant que tous les moyens humains et logistiques nécessaires seront mobilisés pour un meilleur accompagnement de ce CATI spécialisé.

Dans ce cadre, le directeur général de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), M. Abdelhafid Belmehdi, a indiqué que le lancement de ce CATI spécialisé en sciences pharmaceutiques reflète l'engagement des établissements de recherches et d'innovation à être au diapason des décisions stratégiques prises par l'Etat algérien pour un développement économique fiable et durable et vise également à rapprocher la société industrielle de la recherche scientifique. Il a précisé que la création à Constantine du CATI spécialisé en pharmacie a été motivée par la réputation de cette région considérée comme un pôle d'excellence en matière de pharmacie et également par la détermination de l'université Constantine 3 et du CRSP à encadrer scientifiquement les avancées économiques réalisées dans ce domaine pour une meilleure performance.

La mise en place de ce CATI spécialisé "deuxième du genre à l'échelle nationale" après le réseau de CATI spécialisé dans les technologies et énergies vertes (CATI-ECO) lancé depuis Constantine en avril 2024, s'inscrit dans le cadre de la réorganisation du réseau national de CATI autour de crêneaux thématiques principaux répondant aux exigences du développement scientifique et aux besoins du marché, a-t-on rappelé.

La 14<sup>ème</sup> édition du Salon national de l'innovation SA-innov a été ouverte samedi à l'université Salah Boubnider (Constantine3) avec la participation de plus de 100 inventeurs venus des quatre coins du pays qui concourent pour le prix des 3 meilleures inventions de l'année 2024 organisé chaque année par l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) à l'occasion de la journée nationale de l'innovation (7 décembre), a indiqué M. Belmehdi. Placé sous le slogan "quand l'industrie et la recherche scientifique se rencontrent", ce Salon national devant se poursuivre jusqu'au 9 décembre courant présentera des innovations technologiques et industrielles, notamment dans le domaine de la mécanique, l'électrotechnique et l'électricité, entre autres. Dans une allocution à l'ouverture de l'événement, le directeur du bureau extérieur de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), Ahmed Othmane Mohamed Salek a mis en avant la prouesse réalisé par l'université Constantine 3 qui a élaboré avec des experts de l'Organisation une politique de la propriété intellectuelle universitaire. De sa part le représentant du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Ahmed Mir a réitéré la volonté de son ministère à passer d'une recherche scientifique académique vers une recherche scientifique servant l'économie nationale et répondant aux besoins du marché.

APS

## CARDIOLOGIE **Lancement du Registre national de l'AVC (INSP)**

Le Directeur général de l'Institut national de la santé publique (INSP), Pr Abderrezak Bouamra, a procédé, jeudi à Alger, au lancement du Registre national de l'accident vasculaire cérébral (AVC), permettant notamment d'avoir des "données probantes" sur l'incidence de cette pathologie en Algérie.



"En tant que première cause d'invalidité et seconde de décès en Algérie, il est devenu impératif d'agir avec des outils structurés, basés sur des données probantes et actualisées", a déclaré le Pr Bouamra, lors d'une rencontre dédiée à "la mise en place du Registre national de l'AVC", organisé au siège de l'INSP. Il a souligné l'im-

portance de ce registre, en tant que "base de données et instrument de changement", dans la mesure où il permettra de disposer de "données probantes sur l'incidence nationale et l'ampleur réelle des AVC", a-t-il argumenté. De même qu'il contribuera à "l'identification des facteurs de risques, tant au niveau individuel

que collectif, d'améliorer la prise en charge des patients et de guider les politiques de santé publique", a-t-il poursuivi, faisant savoir que "le CHU de Blida constitue la source de référence" de ce registre, dont les premières données seront communiquées début janvier 2025.

Abordant, de son côté, l'épidémiologie des AVC en

Algérie, Pr Selma Kesraoui, spécialiste en neurologie dans le même établissement hospitalier, a relevé la "mauvaise connaissance parfois des symptômes" de ces accidents par les praticiens, avant de faire remarquer l'évolution technique et matérielle des méthodes de traitement de ces pathologies dans notre pays.

## GHARDAÏA **Au moins 250 interventions chirurgicales de la cataracte effectuées gracieusement**

Au moins 250 interventions chirurgicales de la cataracte ont été effectuées gratuitement à Ghardaïa, sur des patients issus de catégorisées défavorisées des wilayas du sud, dans le cadre d'une action de solidarité, a-t-on appris jeudi des organisateurs.

Initiée par l'Association caritative "Tagemi" de la commune d'El-Atteuf (Ghardaïa), avec le soutien des services de la direction locale de la Santé, cette action médico-sociale d'envergure, qui a pris fin aujourd'hui au niveau de l'Etablissement public hospitalier (EPH) Brahim-Trichine, a permis aux patients atteints de cataracte de décroître la joie de récupérer la vue.

Durant trois jours, plus de 1100 consultations ont été également effectuées par des praticiens spécialisés, venus volontairement de différentes wilayas du pays pour venir en aide aux personnes atteintes de pathologies oculaires, selon les statistiques du service de chirurgie oculaire de l'EPH "Brahim Tichichine".

Dans une déclaration à l'APS, le président de l'association "Tagemi", Mohamed Benyoussef, a affirmé que cette action de solidarité vise à alléger les souffrances des patients, à réduire les délais des rendez-vous médicaux dans les hôpitaux publics et à minimiser les dépenses liées aux fournitures médicales et aux médicaments, ainsi qu'aux interventions chirurgicales.

Afin d'assurer le succès de cette opération, le même responsable a in-



diqué que des mesures ont été prises au sein de l'hôpital précité, parmi lesquelles figurent notamment l'amélioration des conditions d'accueil, d'enregistrement, d'encadrement et d'orientation.

Et d'ajouter que cette initiative constitue aussi une opportunité pour les cadres médicaux locaux de prendre connaissance des nouvelles technologies utilisées dans le domaine de la chirurgie ophthalmologique, notamment la phaco-éмульсification, une technique de référence actuellement utilisée dans la chirurgie de la cataracte avec des appareils sophistiqués.

Mettant à profit son séjour à Ghardaïa, l'équipe médicale a également

prodigué des conseils et la sensibilisation des patients sur les maladies oculaires et les actions préventives.

Fondée en 2006 dans la commune d'El-Atteuf, wilaya de Ghardaïa, l'association "Tagemi" à caractère humanitaire et culturel s'emploie à apporter une aide aux différentes catégories sociales vulnérables et à organiser des actions de solidarités médicales et sociales dans différentes régions du pays.

Pas moins de 5.000 interventions chirurgicales sur la cataracte ont été effectuées gratuitement à ce jour sur les patients des wilayas du sud à l'initiative de cette association, signale-t-on.

APS

**RD CONGO****"Alerte maximale" après des morts d'une maladie mystérieuse**

La République démocratique du Congo (RDC) est en "alerte maximale" après la détection d'une mystérieuse maladie qui a déjà fait des dizaines de morts en un peu plus d'un mois selon les dernières estimations, a déclaré jeudi le ministre de la Santé.



"Nous sommes en alerte maximale, nous considérons que c'est un niveau d'épidémie que nous devons surveiller", a souligné Samuel-Roger Kamba lors d'une conférence de presse dans la capitale Kinshasa.

Le phénomène décrit par les autorités sanitaires comme "un événement de santé publique inconnu" est pour l'instant localisé dans la région de Panzi, à quelque

700 km au sud-est de Kinshasa. Les premiers cas ont été détectés fin octobre.

"Dans les centres de santé, on a comptabilisé 27 décès. Et avec l'évaluation menée par le médecin chef de zone dans la communauté, on signale aussi 44 décès", a précisé le ministre, ajoutant toutefois que sur ces derniers, "nous ne pouvons pas dire que c'est d'embolie lié au phénomène car il

y a d'autres causes possibles". Dans la région reculée difficilement accessible par une route peu praticable et où les infrastructures sanitaires sont quasi inexistantes, la population vit dans une précarité généralisée, souffrant d'un manque d'accès à l'eau potable et aux médicaments.

Le taux de malnutrition de 61%, notamment des enfants, est parmi les plus élevés du pays, a souligné M.

Kamba, rappelant que la région a déjà connu il y a deux ans une grave épidémie de fièvre typhoïde. Selon les premières données disponibles, la mystérieuse maladie touche particulièrement les plus jeunes, 40% des cas concernant des enfants de moins de cinq ans. Les symptômes sont proches de ceux d'une grippe: fièvre, toux et maux de tête.

**EBOLA****La Sierra Leone lance une campagne nationale de vaccination**

La Sierra Leone a lancé jeudi la vaccination de milliers de membres des services de santé contre le virus Ebola, 10 ans après avoir été frappée de plein fouet par la maladie, selon des médias. La Sierra Leone, la Guinée et le Liberia ont été les pays les plus touchés il y a 10 ans par la plus grande épidémie d'Ebola depuis la découverte du virus en 1976.

La Sierra Leone est la première de ces trois pays à lancer une campagne nationale de vaccination, qui cible les 20.000 personnes les plus exposées : les premiers intervenants, les guéris-

seurs traditionnels, les chefs religieux et les forces de sécurité.

Ils recevront une dose unique du vaccin Ervebo. Le processus a démarré lentement jeudi dans des centres de santé et des postes de police de la capitale, Freetown, ont rapporté ces médias. L'épidémie d'Ebola a tué environ 4.000 personnes en Sierra Leone, dont près de 7% du personnel de santé, entre 2014 et 2016.

La campagne, dirigée par le ministère de la Santé en partenariat avec l'alliance vaccinale Gavi, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Unicef,

aura lieu dans les 16 districts du pays. "Nous ciblons au moins 50 personnes par jour dans des endroits spécifiques de Freetown", a déclaré Foday Ambrose Marrah, responsable des opérations du ministère de la Santé à Freetown. Même si "le traumatisme du virus Ebola est encore frais dans l'esprit des gens", certaines personnes hésitent à se faire vacciner, déplore-t-il.

La Sierra Leone n'a pas enregistré de cas d'Ebola depuis 2016, mais une épidémie en Guinée voisine en 2021 a entraîné une campagne de vaccination localisée dans les districts frontaliers.

**TUBERCULOSE  
Feu vert de l'OMS à un premier test de diagnostic**

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a pour la première fois pré-qualifié un test de diagnostic de la tuberculose, la maladie qui a tué 1,25 million de personnes l'année dernière.

"Il s'agit du premier test de diagnostic de la tuberculose (...) répondant aux normes de pré-qualification de l'OMS", a-t-elle indiqué dans un communiqué publié jeudi.

L'OMS recommandait déjà le test de diagnostic Xpert MTB/RIF mais sa pré-qualification permet aux agences spécialisées de l'ONU, comme l'Alliance du vaccin (Gavi) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance Unicef de l'acheter, de le distribuer dans les pays aux ressources limitées.

"Cette première pré-qualification (...) marque une étape décisive dans les efforts déployés par l'OMS pour aider les pays à élargir et à accélérer l'accès à des tests de dépistage de la tuberculose de haute qualité qui répondent aux recommandations de l'OMS et à ses normes rigoureuses en matière de qualité, de sécurité et de performance", a déclaré la sous-directrice générale de l'OMS pour l'accès aux médicaments et aux produits de santé, Yukiko Nakatani.

"Cela souligne l'importance de ces outils de dépistage révolutionnaires face à l'une des maladies infectieuses les plus meurtrières au monde", a-t-elle ajouté.

La tuberculose est une maladie bactérienne qui touche le plus souvent les poumons. Elle se transmet par voie aérienne lorsque les personnes atteintes toussent, éternuent ou crachent.

En octobre dernier, l'OMS avait annoncé que la tuberculose était redevenue l'an dernier la maladie infectieuse causant le plus de décès dans le monde, après avoir été pendant trois ans supplantée par le Covid-19.

Selon les estimations, 10,8 millions de personnes ont contracté la tuberculose l'an dernier, et 1,25 million en sont mortes alors que c'est une maladie que l'on peut éviter et soigner, selon l'OMS, qui souligne l'importance d'avoir un diagnostic précoce, en particulier des souches résistantes aux médicaments.

"Des tests de diagnostic de haute qualité sont la pierre angulaire d'une prévention et d'un traitement efficaces de la tuberculose", a déclaré le directeur de la réglementation et de la pré-qualification à l'OMS, Rogerio Gaspar.

"La pré-qualification ouvre la voie à un accès équitable aux technologies de pointe, permettant aux pays de s'attaquer au double fardeau de la tuberculose et de la tuberculose pharmacorésistante", a-t-il expliqué.

Plus de 80% des cas et des décès surviennent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire. Cinq pays, l'Inde, l'Indonésie, la Chine, les Philippines et le Pakistan, représentent ensemble plus de la moitié de la prévalence de la maladie dans le monde.

**APS**

# Les prothèses dentaires en 10 questions

Chaque année, des millions de prothèses dentaires sont posées. A quoi servent-elles ? Peut-on en avoir à tout âge ? Fait-il les préférer fixes ou amovibles ? On répond à toutes vos questions.

## A quoi servent les prothèses dentaires ?

Les prothèses dentaires servent à remplacer et à protéger les dents manquantes ou très abîmées. Au-delà des considérations esthétiques, une dentition saine et complète est en effet essentielle pour rester en bonne santé. « La mâchoire est la première des articulations du corps », explique le Dr Guillaume Gros, dentiste à Tours (37). Lorsqu'elle est défaillante d'une ou plusieurs dents, ce déséquilibre peut se répercuter sur l'ensemble du corps, à la manière d'un effet domino : le patient risque alors des douleurs articulaires voire musculaires, par exemple au niveau du dos. »

Aussi, pour ménager les muscles et les tendons, le dentiste installe une prothèse, c'est à dire une (ou plusieurs) fausses dents qui vont permettre de « caler » la mâchoire et, donc, de préserver l'équilibre du corps entier.

## Quand en a-t-on besoin ?

Il n'y a pas que les buveurs qui perdent des dents ! Bien sûr, suite à un traumatisme de la mâchoire (un coup au visage, par exemple) on peut perdre une dent et avoir besoin d'une prothèse, explique le Dr Guillaume Gros. Mais le plus souvent, ce sont les caries et les parodontites qui conduisent à la perte de matériel dentaire. « La carie, c'est une maladie infectieuse qui endomme la structure de la dent : sous l'action de bactéries, les sucres consommés sont transformés en acides et attaquent la dent en profondeur... jusqu'à sa dévitalisation.

La parodontite est aussi une maladie causée par des bactéries. Cependant, cette fois, ce sont les tissus qui entourent et qui soutiennent les dents (la gencive, le ligament et l'os alvéolaire) qui sont attaqués. Si elle n'est pas traitée, la parodontite peut aussi conduire à la perte de certaines dents. Pas de panique : se brosser les dents, utiliser du fil dentaire ou encore se faire détartrer régulièrement sont autant de petits gestes qui nous préviennent de ces pathologies... »

## A qui sont-elles destinées ?

Oubliez les clichés : les prothèses dentaires ne sont pas réservées aux personnes âgées ! En général, on attend tout de même l'âge de 45 ans avant de proposer une prothèse à un patient, explique le Dr Guillaume Gros. En effet, avant cet âge, la croissance osseuse n'est pas terminée et les solutions ne peuvent donc qu'être temporaires. »

## Quelle est la différence entre une prothèse fixe et une prothèse amovible ?

Il existe deux types de prothèses dentaires : les fixes et les amovibles. Une fois posée, la prothèse fixe ne s'enlève plus : elle est soustée à la mâchoire. La plus connue est la couronne : celle-ci est utilisée pour protéger une dent délabrée mais la racine est saine. Il s'agit en fait d'un « capuchon » installé sur la dent pour la préserver. Parfois, si la dent est très abîmée, il est nécessaire de renforcer la couronne avec un pivot, c'est-à-dire un rivet implanté au cœur de la dent pour la soutenir. A l'inverse, lorsqu'une



ou plusieurs dents sont manquantes (il n'en reste même pas la racine), il faut alors installer un bridge. L'idée, c'est de poser une ou plusieurs fausses dents pour remplacer celles qui manquent en appuyant la prothèse sur les dents restantes et/ou la gencive. Les prothèses amovibles, elles, peuvent se retirer. Là encore, il s'agit de remplacer des dents manquantes et appuyer la prothèse sur la gencive, les dents restantes et/ou l'os alvéolaire. « Le dentiste opte pour un modèle amovible lorsqu'il manque beaucoup de dents au patient », explique le Dr Guillaume Gros. Mais, pour des questions de confort, la prothèse fixe reste plus agréable à porter. Cependant, certaines marques sont parvenues à mettre au point des « collets » spéciaux qui permettent de fixer les prothèses amovibles à la mâchoire afin d'éviter qu'elles ne bougent, notamment au moment des repas.

## En quoi sont-elles faites ?

Les prothèses dentaires fixes (la couronne et le bridge, donc) peuvent être réalisées en métal ou en céramique. « Si le métal est évidemment moins cher, il est aussi moins agréable à porter », explique le Dr Guillaume Gros. D'abord, il y a l'aspect esthétique : tandis que le dentiste peut faire en sorte que la dent en céramique ait la même couleur que le reste de la dentition, une partie est en argent, en titane, en cuivre ou même en or sera forcément plus voyante.

## Avec quoi le nettoyer ?

Une fois que vous avez retiré vos prothèses inférieures et supérieures, il est important de les nettoyer chaque jour afin d'éviter tous les résidus présents. Pour cela, utilisez une brosse à poils souples ou très souples et un dentifrice spécialement conçu pour cet usage. Brossez-les de haut en bas minuiseusement. « Un fois nettoyé, placez votre dentier dans de l'eau ou une solution de trempage afin d'éviter qu'il se dessèche

et se déforme. S'il sent mauvais ou s'il est particulièrement entartré, vous pouvez exceptionnellement le tremper quelques secondes dans du vinaigre. Veillez pour cela à ce qu'il ne contienne aucune pièce métallique. »

## Est-ce qu'il peut s'user ?

Une usure légère de votre dentier est normale au fil du temps. Pensez donc à vous rendre chez votre dentiste au minimum à trois ans, afin qu'il puisse vérifier qu'il ne nécessite pas d'être changé. Si votre prothèse se casse, se fend ou devient mobile, demandez également une consultation.

## Altère-t-il la prononciation ?

Pour parler avec naturel et oublier son dentier, une période d'adaptation est nécessaire. Entraînez-vous donc à parler en lisant à voix haute de manière à vous habituer. Pour renforcer son adhérence, vous pouvez également utiliser une crème adhésive dentaire qui permettra d'éviter que votre dentier ne bouge dans votre bouche. Sachez enfin que désormais, les dentiers peuvent aussi être posés avec des implants, comme un système de boutons pressions. Le dentier reste alors amovible afin d'éviter qu'elles ne bougent, notamment au moment des repas.

## Le goût des aliments est-il altéré ?

Au début, la saveur des aliments peut vous sembler altérée : c'est normal. La présence du dentier dans votre bouche empêche en effet une partie du palais ce qui peut modifier le goût. Mais pas d'inquiétude, dès que vous serez habitué à votre dentier, votre cœur va s'adapter et votre sens du goût revenir à la normale.

## Comment utiliser les crèmes adhésives



## Application

- Nettoyez votre appareil et séchez-le.
- Appliquez la crème en bandes courtes en vous éloignant des bords (voir schémas).

- Rincez-vous la bouche.
- Remettez l'appareil en le maintenant fermement en place et mordez pendant quelques secondes pour assurer la fixation.

## Retrait

- Rincez-vous la bouche à froid.
- Retirez doucement l'appareil en utilisant un mouvement de va-et-vient.
- Enlez les résidus de crème de votre appareil et de votre bouche avec de l'eau tiède et une brosse souple.
- Nettoyez solignement l'appareil avec les comprimés nettoyants Polident tous les jours, et rincez-le à l'eau.

## Conseils pratiques

Lors de la première utilisation, commencez avec une petite quantité de crème. Augmentez la quantité si besoin. Trop de crème peut provoquer un débordement, diminuez la dose si cela se produit. Trouver la bonne quantité peut prendre un peu de temps. Utilisez une fois par jour. Si vous avez besoin d'appliquer plus fréquemment, demandez conseil à votre dentiste. Maintenez le capuchon et l'emboîte sec afin que l'orifice ne s'obstrue pas.

© Dr Guillaume Gros

# Comment entretenir sa prothèse dentaire ?

C'est bon, c'est décidé, vous allez vous faire poser une prothèse dentaire. Mais un bridge, une couronne ou un dentier nécessitent des soins bien particuliers. On vous donne tous les conseils pour bien entretenir votre prothèse dentaire.



dents restantes ou à la gencive.

Dans le cas de matériels dentaires amovibles, si le nettoyage n'est pas fait efficacement, les bactéries peuvent aussi proliférer entre la prothèse et la gencive, ajoute le Dr Guillaume Gros. Cela peut causer des inflammations sévères, voire des maladies parodontales, comme la gingivite ou la parodontite. »

## A éviter absolument

Le tabac. Avec aux humeurs : cigarette et prothèses dentaires ne font pas bon ménage ! En effet, en plus d'entrainer un déclinissement de la rétine (même effet sur la céramique), la nicotine a tendance à fragiliser le matériel dentaire. L'hypochlorite. Ceux substancs chimiques (souvent appelée ClO ou NaClO sur les étiquettes) est utilisé pour purifier l'eau et entre dans la composition de certains désinfectants. Cependant, elle peut engendrer une corrosion chimique du matériau et une décoloration de la prothèse.

L'eau libre. Pas question d'abandonner sa prothèse sur la table de nuit ! L'exposition prolongée à l'air libre peut en effet provoquer un assèchement des matériaux et une déformation du matériel dentaire. Résultat, lorsqu'on retire sa prothèse, on la conserve dans un verre d'eau. L'eau brûlante. Toujours nettoyer sa prothèse à l'eau froide ! Trop chaude, l'eau peut en effet entraîner une dilatation de la rétine : la prothèse est alors déformée et ne s'embobine plus correctement.

## Les risques

« Une prothèse dentaire n'est jamais lisse, même si elle est en céramique ou en métal, précise le Dr Guillaume Gros. Par conséquent, la tête peut s'y développer. » En effet, nos dents et nos gencives sont en permanence recouvertes d'une fine pellicule solide d'origine salivaire : le tartré. Très vite, celui-ci est envahi par les bactéries, issues de résidus alimentaires. S'il n'est pas traité à temps, le tartré peut être à l'origine de maladies bactériennes sévères : celles-ci s'attaquent aux

sa prothèse quand on peut l'enlever. » Il n'est pas conseillé de la porter pendant plus de 24h d'affilée, explique le Dr Guillaume Gros, dentiste à Tours (37). En effet, il est important de laisser respirer la gencive, pour qu'elle ne se déforme pas. « Vous ne souhaitez pas enlever votre prothèse pendant la nuit ? Dans ce cas, retirez-la au minimum 6 heures par jour (idéalement, il faut procéder au nettoyage de sa prothèse après chaque repas. On la retire, et on la rince avec une brosse à dents très douce (pour ne pas abimer la résine) et à petite tête (pour atténuer aussi bien les fausses dents que les petits crochets métalliques). Avant de la remettre, on se lave également la bouche et les dents afin d'éliminer les résidus alimentaires. »

A la fin de la journée, la prothèse doit être placée dans un bain nettoyant « antiséptique pendant au moins 15 minutes. Certaines marques proposent ainsi des comprimés effervescents qui se dissolvent dans un verre d'eau, »

## Une période d'adaptation inévitable et naturelle

Avant toute chose, dites-vous bien qu'il faut un peu de temps et de patience ! Votre organisme considère la prothèse dentaire comme un corps étranger au début, ce qui est une réaction naturelle. Avec un peu de patience et une bonne compréhension des enjeux, vous allez vous habituer rapidement et profiter pleinement de votre « nouvelle » bouche !

Ce que vous ressentez généralement au début

« Dans les premiers temps, vous ressentirez probablement que : »

- la prothèse dentaire est très



## SAHARA OCCIDENTAL

### Président sahraoui: les arrêts de la CJUE ont accordé au peuple sahraoui ce que certains tentaient de nier

Le Président sahraoui, Brahim Ghali, a affirmé que les arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), portant annulation des accords commerciaux Maroc-UE incluant de manière illégale les territoires du Sahara occidental, ont accordé au peuple sahraoui ce que certains tentaient de nier concernant ses richesses et sa souveraineté sur sa patrie.



Intervenant en marge des travaux du Séminaire international sur le statut juridique du Sahara Occidental (5-6 décembre), le président sahraoui a fait savoir que les thèmes abordées lors de cette rencontre avaient pour objectif d'éclairer les participants concernant la cause sahraoui et la défense des droits juridiques et des richesses du peuple sahraoui.

Il a exprimé ses remerciements aux participants pour les

efforts consentis pour organiser des conférences et des rencontres notamment sur le dernier arrêt de la CJUE, "qui a accordé au peuple sahraoui ce que certains tentaient de nier concernant ses richesses, sa souveraineté sur sa patrie".

La CJUE avait rejeté, le 4 octobre dernier, le recours déposé par le Conseil et la Commission de l'Union européenne contre la décision du Tribunal européen por-

tant annulation de deux accords Maroc-UE incluant de manière illégale les territoires du Sahara occidental, et a décidé d'annuler ces accords.

La décision de la CJUE prévoit que "les accords commerciaux UE-Maroc de 2019 relatifs à la pêche et aux produits agricoles, rejetés par le peuple du Sahara occidental, ont été conclus au mépris des principes du droit de ce peuple à l'autodétermination.

## GHANA

### Le candidat de l'opposition John Mahama remporte la présidentielle

Le candidat de l'opposition, John Mahama, a remporté l'élection présidentielle de samedi au Ghana aux dépens du candidat du parti au pouvoir, Nana Akufo-Addo. Les résultats officiels ont été déclarés mercredi 5 décembre, après une période de suspense et de contestation.

John Mahama a été déclaré vainqueur avec 50,2% des voix, contre 49,8% pour Nana Akufo-Addo. Les résultats ont été validés par la Commission électorale nationale (CEN) et confirmés par les juges électoraux.

La chaîne de télévi-

sion locale Channel One TV a déclaré que son comté de 42 des 276 circonscriptions du Ghana montrait que John Mahama était en tête, lors du scrutin au cours duquel les Ghanéens, qui étaient également leurs députés, avaient le choix entre MM. Mahama et Bawumia. Ce

dernier a déclaré qu'il reconnaissait sa défaite, précisant qu'il avait appelé M. Mahama pour le féliciter. John Mahama succédera à Nana Akufo-Addo qui achève son second mandat. La commission électorale a déclaré que les résultats officiels seraient "probablement" disponibles d'ici mardi.

### Les élections présidentielles et parlementaires prennent fin dans le calme

Les élections générales au Ghana ont pris fin samedi à 17H00 heure locale, laissant place au dépouillement des bulletins de vote. Le vote a commencé à 07H00, avec plus de 18 millions d'électeurs qui se sont rendus dans les bureaux de vote à travers le pays pour choisir un nouveau président.

La Commission électorale (CE) a déclaré dans sa mise à jour de l'après-midi que l'élection s'était déroulée dans le calme, sans incident majeur. Jean Mensah, président de la CE, a exhorté les fonctionnaires de la commission en charge des bureaux de vote à

s'acquitter de leurs tâches dans le respect de la loi et à fournir des résultats incontestables à la fin du scrutin. Selon la CE, 12 candidats sont en course pour l'élection présidentielle après le décès d'un postulant, alors que 801 candidats ont participé aux élections parlementaires.

## TOGO

### Les élections sénatoriales fixées au 2 février 2025

Les élections sénatoriales au Togo se tiendront le 2 février prochain, a annoncé jeudi soir le gouvernement dans un communiqué. "La fixation de la date des élections sénatoriales permet aux par-

tis politiques et aux candidats indépendants de se préparer pour la compétition électorale et la conquête de l'électorat", a indiqué le communiqué.

Dans la foulée, la campagne électorale

pour ce scrutin s'ouvrira le vendredi 17 janvier 2025 à minuit, pour se clôturer le vendredi 31 janvier 2025 à 23 heures 59 minutes, a précisé la même source. Rappelons que ces sénatoriales seront une

première au Togo, et permettront de mettre en place la seconde chambre du Parlement. Ainsi, le Togo devrait basculer définitivement dans la Ve république avec son régime parlementaire.

## BURKINA FASO

### Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo nommé Premier ministre

Le président de transition au Burkina Faso, Ibrahim Traoré, a nommé samedi Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo au poste de Premier ministre, selon un décret présidentiel lu à la télévision publique, Radiodiffusion Télévision du Burkina.

"Monsieur Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo est nommé Premier ministre", indique le décret lu par le secrétaire général du gouvernement Mathias Traoré, précisant que le présent décret sera publié au Journal officiel du Faso.

M. Ouédraogo, qui était précédemment ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme, remplace Apollinaire Joachim Kyélém de Tambéla, nommé le 21 octobre 2022 et limogé le 6 décembre 2024.

## BURUNDI

### Elections législatives en 2025

Le président burundais Evariste Ndayishimiye a annoncé la tenue des élections législatives le 5 juin 2025 dans un décret. Selon le décret, les candidats indépendants ne pourront se présenter que s'ils n'ont pas fait partie d'un parti politique depuis au moins un an.

Selon le décret présidentiel, les législatives se tiendront dans cinq circonscriptions correspondantes aux cinq nouvelles provinces, qui vont remplacer après les élections, les 19 provinces qui existaient jusqu'ici.

Le nombre des députés reste fixé à 100 conformément à la Constitution, dont 60% de Hutu (ethnie majoritaire, 85% de la population) et 40% Tutsi (14%). Le même jour, les Burundais seront appelés à élire leurs conseillers communaux, collinaires et de quartiers.

Les conseillers communaux élus devront élire à leur tour deux sénateurs par province, un Hutu (ethnie majoritaire, 85% de la population) et un Tutsi (14%), le 23 juillet, entre ces deux scrutins.

## SOUDAN

### Des milliers de personnes fuient le bombardement du camp de Zamzam (ONU)

Le bombardement du camp de déplacés de Zamzam, touché par la famine dans l'ouest du Soudan, a forcé des milliers de civils à fuir, a déclaré jeudi le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

L'agence onusienne a dit avoir reçu des rapports faisant état de bombardements continus et d'insécurité dans ce camp situé à environ 12 km au sud d'El Fasher, la capitale de l'Etat de Darfour du Nord. Il est l'un des plus grands camps de déplacés de la région. Selon l'ONU, ce camp accueille près de 500 000 personnes en raison des affrontements en cours à El Fasher.

L'OCHA a indiqué que l'Organisation internationale pour les migrations a rapporté que mercredi, plus de 2 100 personnes avaient quitté Zamzam sous les tirs, principalement pour El Fasher et Dar as-Salam dans le Darfour du Nord. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a prévenu que toute attaque contre Zamzam pourrait retarder l'arrivée des convois d'aide en route vers le camp, le seul endroit au monde où un état de famine est confirmé.

Le PAM a récemment livré des denrées alimentaires essentielles à Zamzam via le poste frontalier d'Adré avec le Tchad, et toutes les denrées avaient été distribuées aux familles. L'agence a déclaré qu'un flux régulier d'aide alimentaire était le seul moyen d'arrêter la famine et de sauver des vies. Selon le dernier point de situation publié mardi par l'OCHA, les violences à Zamzam ont éclaté suite aux bombardements et aux affrontements entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (RSF) dans le camp et les quartiers est d'El Fasher.

L'OCHA a souligné que les civils abrités dans le camp de Zamzam devaient être protégés et que toutes les parties avaient des obligations. Le droit international humanitaire exige une attention constante pour épargner les civils tout au long des opérations militaires.

APS

## PALESTINE

# Ghaza: de nombreux martyrs et blessés dans des bombardements de l'armée d'occupation sioniste

Plusieurs Palestiniens, dont des enfants et des femmes, sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés, dimanche, dans de nouveaux raids de l'armée d'occupation sioniste sur plusieurs quartiers de la ville de Ghaza, selon l'agence de presse palestinienne Wafa.

Cités par Wafa, des témoins occulaires ont rapporté qu'au moins cinq Palestiniens sont tombés en martyrs et de nombreux autres ont été blessés, tôt dimanche, dans des bombardements des avions de guerre de l'armée d'occupation sioniste prenant pour cible le quartier Deir al-Balah, dans le centre de la bande de Ghaza.

Toujours dans le centre de la ville de Ghaza, une femme est tombée en martyre et plusieurs autres ont été blessées lorsque l'armée d'occupation sioniste a bombardé un appartement résidentiel près de la mosquée Yarmouk, a encore rapporté l'agence de presse Wafa, notant que d'énormes dégâts ont été causés aux habitations des riverains.

Les forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre la



bande de Ghaza, par voie terrestre, maritime et aérienne, depuis le 7 octobre 2023, entraînant la mort en martyrs de 44.

664 Palestiniens, dont une majorité

sont des femmes et des enfants, et des blessures à 105. 976 autres, selon le dernier bilan communiqué samedi par les autorités palestiniennes de la santé.

## Imposantes manifestations à travers le monde contre la poursuite de l'aggression sioniste à Ghaza

De nombreuses villes et capitales à travers le monde ont connu, samedi, d'imposantes manifestations en faveur de la cause palestinienne et contre la poursuite de l'aggression sioniste dans la bande de Ghaza, en cours depuis le 7 octobre 2023, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

De Berlin à Londres, en passant par Stockholm, Manchester, Aarhus, Copenhague, Maastricht et La Haye, des milliers de sympathisants avec la cause pa-

lestiniennes ont battu le pavé, appelant notamment à un cessez-le-feu immédiat dans l'enclave palestinienne et à l'acheminement sans entraves de l'aide humanitaire aux Ghazaouis.

Brandissant le long de leur action, des drapeaux, des pancartes et des posters de martyrs palestiniens, les manifestants ont appelé également à la fin de la politique à géométrie variable observée jusqu'ici par certaines capitales occidentales quant aux crimes

génocidaires de l'entité sioniste à Ghaza et à la nécessité de traduire en justice des responsables sionistes pour leurs massacres contre le peuple palestinien.

La Rapportrice spéciale des Nations unies pour la Palestine, Francesca Albanese, a déclaré samedi qu'il était temps de prendre les mesures nécessaires et de tout faire pour mettre fin à la "brutalité" sioniste dans la bande de Ghaza, selon Wafa.

Elle a également affirmé

que l'entité sioniste avait "commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité à Ghaza", ajoutant que ce qui s'y passe "ne peut pas être décrit comme une simple guerre".

Ce qui se passe là-bas est une destruction de masse." Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 44.664 martyrs et 105.976 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué samedi les autorités palestiniennes de la santé.

## L'entité sioniste mène au nord de Ghaza l'une des plus vastes campagnes de génocide de l'histoire moderne (Observatoire)

Dans le nord de Ghaza, l'entité sioniste mène l'une des plus vastes campagnes de génocide de l'histoire moderne, alerte l'Observatoire Euro-Med des droits de l'homme qui affirme avoir reçu des rapports "alarmants" sur la situation "épouvantable" dans laquelle se trouvent les quelque 70.000 Palestiniens piégés dans le nord de l'enclave palestinienne.

Selon cette ONG, près de 70.000 Palestiniens traqués par les forces d'occupation sionistes dans le nord de la bande de Ghaza sont sans nourriture ou sans médicaments depuis deux mois.

Cette situation a entraîné de nombreux décès et déplacements forcés dans ce que beaucoup considèrent comme l'une des campagnes de génocide les plus atroces de l'histoire moderne".

Pour cette organisation, cette situation résulte du déplacement forcé de plus de 150.000 Palestiniens par l'armée d'occupation depuis le début de sa dernière opération militaire dans le nord, le 5 octobre 2024.

Euro-Med Monitor note que les personnes assiégées sont confrontées à une grave famine, car elles ont éprouvé toute la nourriture qu'elles avaient et n'ont pas accès à l'eau potable. "Nombreux sont ceux qui ont

passé plusieurs jours sans manger ni boire", affirme l'Observatoire qui accuse l'armée sioniste de bombarder délibérément des maisons où des civils avaient trouvé refuge et d'empêcher les équipes de la défense civile de la partie nord de la bande de Ghaza d'opérer depuis au moins 41 jours. L'ONG soutient que les blessés "meurent lentement sans assistance médicale" en raison des "bombardements incessants" et du manque des structures de santé, de médicaments et du personnel médical.

L'Organisation relève également de "nombreux incidents" au cours desquels les forces sionistes ont utilisé des drones, notamment des quadriporteurs, pour tuer des civils palestiniens contraints de quitter leur maison ou leur abri pour chercher de la nourriture ou de l'eau.

L'armée d'occupation sioniste commet des crimes sans nom contre les civils. Pour éliminer complètement les résidents du camp de réfugiés de Jabalia, elle détruit les maisons avec des robots et des barils piégés, en plus de larguer de puissantes bombes", ajoute-t-elle.

L'Observatoire regrette que le monde, "témoin de ces crimes horribles", ne prends "aucune mesure sérieuse pour mettre fin à ce qui est désormais considéré comme l'une des

plus grandes campagnes génocidaires et l'une des plus grandes tragédies humanitaires des temps modernes".

"Ce mépris international pour les victimes constitue une tache indélébile sur le front de la communauté internationale, qui continue de refuser aux Palestiniens la protection du droit international", soutient Euro-Med Monitor.

Dénonçant "l'hypocrisie" qui règne dans toutes les instances internationales et le deux poids, deux mesures dans l'application de la justice, l'ONG estime que l'hésitation de la communauté internationale à prendre des mesures décisives en réponse aux violations commises par l'entité sioniste dans la bande de Ghaza, "la rend complice de ces crimes".

"Cette inaction constitue une approbation tacite des actions de l'entité sioniste qui lui permet de poursuivre l'escalade de sa campagne de génocide et elle témoigne d'un mépris choquant pour la vie et la dignité des Palestiniens", soutient l'Organisation.

Appelant la communauté internationale à "imposer des sanctions" à l'entité sioniste, notamment un embargo complet sur les armes, l'Observatoire plaide pour l'exécution rapide des mandats d'arrêt émis par la Cour pénale internationale à l'encontre des deux dirigeants sionistes.

## FRANCE

### Michel Barnier remet la démission de son gouvernement

Le Premier ministre français, Michel Barnier, a remis jeudi la démission de son gouvernement, indique un communiqué de la Présidence française.

"Le Premier ministre a remis ce jour la démission de son gouvernement au président de la République, qui en a pris acte", a précisé la Présidence française.

"M. Michel Barnier assure, avec les membres du gouvernement, le traitement des affaires courantes jusqu'à la nomination d'un nouveau gouvernement", ajoute le communiqué.

Les députés français avaient renversé mercredi soir, en votant une motion de censure, le gouvernement Barnier, trois mois à peine après sa nomination, un événement majeur qui plonge la France dans une ère d'incertitudes politiques et budgétaires.

Après trois heures et demi de débats très agités au sein du Parlement, 331 députés ont finalement décidé de faire chuter l'exécutif, alors que 288 voix étaient requises.

"En raison de la motion de censure, (...) le Premier ministre doit remettre au président de la République la démission du gouvernement", avait déclaré la présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet.

## VIOLATION DU CESSEZ-LE-FEU AU LIBAN

### Miktaï fustige la volonté de l'entité sioniste de déstabiliser la région

Le Premier ministre libanais, Najib Mikati, a dénoncé samedi les violations de l'agression sioniste du cessez-le-feu en vigueur depuis le 27 novembre dernier, faisant remarquer que l'objectif recherché à travers ces violations est de commettre davantage de victimes et de déstabiliser encore la région, ont rapporté des médias locaux.

"L'entité sioniste a commis plus de 120 violations du cessez-le-feu en vigueur depuis le 27 novembre dernier, faisant plus de victimes et menaçant davantage la stabilité régionale", a dénoncé M. Mikati dans une allocution à l'occasion de la tenue d'un conseil des ministres.

Il a, en outre, souligné "l'importance de la reconstruction du Liban, cible de bombardements de l'armée sioniste pendant plusieurs mois".

Évoquant, par ailleurs, l'élection présidentielle, prévue le 9 janvier prochain, le Premier ministre libanais a noté que ce rendez-vous "est une étape clé pour sortir le pays de l'impasse politique et rétablir la confiance des citoyens".

Le Coordonnateur résident des Nations unies et Coordonnateur humanitaire au Liban, Imran Riza, avait souligné, récemment, que le cessez-le-feu en cours au Liban "reste fragile", exprimant le soutien de l'ONU au gouvernement libanais "à tous les niveaux".

S'exprimant à l'issue d'une visite sur le terrain mercredi à Nabatieh (sud), Imran Riza avait estimé que "si le cessez-le-feu constitue une pause vitale, il reste fragile".

Les violations dans certaines zones et les tensions persistantes le long de la frontière suscitent de vives inquiétudes". "Un engagement international continu et une surveillance rigoureuse seront essentiels pour établir la stabilité pendant la période de cessez-le-feu de 60 jours et assurer la protection des civils", a-t-il souligné.

APS

CINÉMA

**Colloque international sur "le cinéma et la mémoire" du 9 au 11 décembre à Alger**

Un colloque international sur le cinéma et la mémoire, sera organisé du 9 au 11 décembre à Alger, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec la participation d'experts et de spécialistes du cinéma et de l'histoire, algériens et étrangers, dans le cadre des festivités commémoratives du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de novembre.

Organisé par le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), sous la supervision du ministère de la Culture et des Arts, ce colloque abordera le rôle du cinéma en tant qu'outil pour construire et documenter la mémoire collective et renforcer les valeurs de liberté et de résistance", selon les organisateurs.

Lors d'une conférence de presse tenue au Palais de la Culture Moufdi Zakaria, le coordinateur du colloque Chedad Bezia, qui est également directeur du développement et de la promotion des arts au ministère de la Culture et des Arts, a indiqué que cet événement reflétait l'intérêt particulier que l'Etat algérien accorde au dossier de la mémoire dans tous ses volets, et aux archives cinématographiques à travers la nouvelle loi sur le cinéma.

De son côté, le Directeur général du CADC et président du comité d'organisation du colloque, Zineddine Arkab, a précisé que cet événement verra la participation de chercheurs et d'experts, algériens et étrangers, qui discuteront des principaux essais cinématographiques abordant les mouvements de libération dans le monde, du rôle du cinéma dans la documentation et le soutien aux mouvements de résistance, de la numérisation et de la restauration des films.

Le Directeur du centre national du livre, Djamel Yahiaoui, président du comité scientifique, a affirmé que le colloque international du cinéma et de la mémoire était "l'occasion de passer en revue les questions scientifiques, culturelles et artistiques liées à la mémoire", soulignant le rôle prépondérant du cinéma dans l'éveil des consciences et l'expression des

PUBLICITÉ



problématiques politiques et culturelles".

Cette manifestation sera marquée par la présence de 30 experts et spécialistes du cinéma et de la mémoire, qui discuteront, en six séances, de questions liées principalement au rôle du cinéma dans la conscientisation à l'émancipation, à l'expérience du cinéma algérien pendant et après la Révolution et aux problématiques de la valorisation et de la promotion du film sur la résistance internationale sera également mis en exergue lors de cette rencontre au cours de laquelle un hommage sera rendu aux réalisateurs algériens décédés ayant marqué le cinéma révolutionnaire, ainsi qu'aux cinéastes internationaux qui ont soutenu la Révolution algérienne, à l'instar du serbe Stevan Labudovic, du français René Vautier et de l'italien Gillo Pontecorvo.

ORAN

## **Des démarches pour classer le Musée "Ahmed Zabana" patrimoine national (Direction)**

La direction de wilaya de la culture et des arts s'attelle, actuellement, à l'élaboration d'un dossier pour le classement du Musée public national "Ahmed Zabana" d'Oran parmi la liste du patrimoine national, a-t-on appris, dimanche, auprès de cette direction.

La préparation de ce dossier est réalisée en coordination avec le Musée public national d'Oran, portant sur le bâtiment de cet établissement muséal qui porte le nom du martyr de la guillotine Ahmed Zabana, a-t-on fait savoir dans une communiqué.

fait savoir de même source.



ses fresques artistiques et abrite des collections muséales classées, a indiqué Djamal Eddine Barka, chef du service du patrimoine à la direction de la culture.

Le dossier de classement, qui comportera des données

historiques et artistiques inhérentes au bâtiment, devra être soumis, au cours du mois de janvier prochain, à la commission spécialisée chargée du classement du patrimoine national relevant du ministère de la Cul-

ture et des Arts, a-t-on souligné

Par ailleurs, selon des sources historiques, le bâtiment du musée a été construit en 1933 et ouvert en 1935. Après l'indépendance nationale, cet établissement muséal était rattaché à la commune d'Oran jusqu'en 1986, année où il a été transféré au ministère de la Culture. Le musée recèle des pièces muséales provenant de différentes périodes historiques, réparties dans plusieurs salles, notamment celles dédiées aux Beaux-arts, aux antiquités et à l'éthnographie, entre autres.

## CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE AFRICAINE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS Une réunion-débat interministérielle sur l'IA organisée à Alger (communiqué)

Une réunion-débat rassemblant le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, et ses homologues africains à l'occasion de la célébration de la Journée africaine des télécommunications, a été organisée samedi à Alger, indique un communiqué du ministère.

La réunion a vu la participation du ministre des technologies de la Communication de la République tunisienne, Sofiane Hemmisi, du ministre de la transformation numérique et de la modernisation de l'administration de la République islamique de Mauritanie, Ahmed Salem Bada, du ministre des postes, des télécommunications, de l'économie numérique et de la transparence de l'Union des Comores, Oumouri M'madi Hassani, du ministre des postes, des télécommunications et de l'économie numérique de la République du Congo, Léon Juste Ibombo, outre la participation de la Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Zerrouki a souligné que "l'Algérie accorde une importance capitale à cet événement, ce qui témoigne de son engagement ferme à soutenir l'action africaine commune dans le domaine des télécommunications et des technologies de l'information", ajoutant que "son activité soutenue au sein des structures de l'Union africaine des télécommunications (UAT), notamment à travers la présidence de la Conférence des plénipotentiaires de cette éminente institution, incarne son rôle central dans le renforcement des efforts régionaux pour accélérer la dynamique d'intégration numérique et favoriser l'innovation technologique".

Le ministre a évoqué le slogan choisi



par l'UAT pour cette année, à savoir "Accélérer l'adoption de l'intelligence artificielle en Afrique à travers les politiques et l'innovation au service du développement durable", soulignant l'importance que l'Algérie accorde à cette question.

M. Zerrouki a rappelé l'allocution du président de la République lors de l'ouverture de la 3e édition de la Conférence africaine des startup, dans laquelle il a affirmé qu'il "faut impérativement intégrer l'intelligence artificielle dans les trajectoires de consolidation de l'économie de la connaissance".

De leur côté, "les participants au panel

ministériel ont relevé l'importance de l'intelligence artificielle dans le développement économique et social du continent", soulignant la nécessité "d'élaborer des stratégies nationales dans ce domaine, en veillant à aligner les efforts et les cadres stratégiques de l'Union africaine et des initiatives mondiales pour garantir une utilisation harmonieuse et efficace de cette technologie".

Ils ont également évoqué les efforts de développement des infrastructures et des services de communication à travers l'Afrique dans l'objectif de "réduire la fracture numérique et de renforcer l'accès

équitable à Internet et aux technologies modernes", outre "les efforts de leurs pays en matière de développement de l'intelligence artificielle et de son usage".

Les discussions ont porté sur "la nécessité d'investir dans des infrastructures numériques solides, de développer les compétences locales en matière d'intelligence artificielle, et de renforcer la coordination entre les acteurs publics et privés pour intégrer les applications d'intelligence artificielle dans la gestion des services publics et dans des domaines tels que la santé, l'éducation, et autres, en sus de l'amélioration de l'efficacité, de l'accès et de la qualité de ces services essentiels pour les citoyens".

Il a également été convenu de "renforcer la coopération entre les pays africains et d'œuvrer ensemble à la mise en œuvre de politiques et d'initiatives régionales favorisant l'innovation technologique et l'intelligence artificielle, en vue de garantir une intégration réussie de cette technologie dans les sociétés africaines".

Cet événement était "l'occasion de mettre en lumière l'importance de l'engagement des gouvernements africains à mettre en place un cadre législatif et réglementaire approprié pour l'application de l'intelligence artificielle, garantissant un développement équilibré et éthique de cette technologie".

APS

### PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'HABITAT L'URBANISME DE LA VILLE  
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT  
AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 86/2024  
NIF : 411024000009010

- PROJET : REALISATION D'UN COLLEGE TYPE 06 AU NIVEAU DU SITE DES 571/1300 LLV A BOUINAN COMMUNE DE BOUINAN WILAYA DE BLIDA (CITES D'HABITATS INTEGRÉES PROGRAMME 2023) (TRANCHE FERME ET TRANCHE CONDITIONNELLE)
- Tranche Ferme : Bloc pédagogique + Administration + Voies et Réseau Divers.
- Tranche Conditionnelle N° 01 : Auditorium + Terrain de Jeux.
- Tranche Conditionnelle N° 02 : Bloc Logements.

Sous Les Entreprises qualifiées et spécialisées peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de la Direction des équipements publics de la Wilaya de Blida cité des frères ZEDRI Ben Boulaïd, Blida. Ayant un certificat de qualification et classification professionnel en cours de validité en bâtiment comme Activité Principale Ou Secondeur catégorie Quatre (04) ou Plus, Avoir réalisé au moins un (01) projet de même nature justifié par attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'œuvre publics et la Moyenne des chiffres d'affaires de trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) des candidats doivent être égale ou supérieure à 60 millions de dinars visé par les services des impôts.

**Le dossier de candidature contient :**

- Déclaration de candidature remplis cachet et signée par le soumissionnaire.
- Déclaration de probité détruit remplis cachet et signée par la personne habilitée.
- Statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale (copie).
- Contrat sociaux pour les entreprises dotées de la personnalité morale (dernier exercice).
- Lettre de candidature avec la personne habilitée (éventuellement à engager l'entreprise).
- Toute document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires.
- Certificat de qualification et de classification dans le domaine de bâtiment comme activité principale ou secondaire en cours de validité (copie) catégorie Quatre (04) Or Plus.
- Attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'œuvre publics.
- Les bilans comptables des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) doivent être visés par les services des impôts (copie).
- Liste de personnel matriculé justifier par diplôme et affiliation CNAS en cours de validité.
- Liste de moyens matériels justifier par (carte grise plus police d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant, PV de l'huissier de justice ne dépasse pas une (01) année + factures d'achat pour le matériel non roulant, en cas de location jointe contrat notarié).
- Régistre commerce électronique.
- Planning d'exécution.

**L'offre technique contient :**

- Déclaration à soumettre détruit remplis cachet et signée par la personne habilitée.
- Le présent cahier des charges paraphé et signé par le soumissionnaire et portant à la dernière page, la mention manuscrite « Il est accepté ».
- Une mémoire technique détruit remplis paraphée, signée, cachetée et datée.
- Le bordereau des prix unitaires détruit rempli paraphé, signé, cacheté et daté.
- Le détail quantitatif et estimatif détruit rempli, paraphé, signé, cacheté et daté.

L'offre doit être présentée par le soumissionnaire de la manière suivante :

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, le référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cacheté et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ». Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° ..... Projet : .....

La durée de préparation des offres est fixée à 21ème jour à partir de la première parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres : les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres de 08H00 au plus tard à 12h00.

Si le jour de l'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un week-end l'ouverture se fera le jour qui suit.

Les entreprises soumissionnaires sont cordialement invitées à la séance d'ouverture des plis programmée le jour de la date limite de dépôt des offres à 14h00.

La durée de la validité des offres est de 90 jours augmentée de la durée de préparation des offres.

NB : Notre service a publié les placards publicitaires parus dans les quotidiens nationaux sur la page de la Wilaya.

EPE - Algérie Télécom - Spa  
Direction Opérationnelle des Télécommunications de TAMANRASSET  
Adresse : Cité Administrative Tamanrasset

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° AT/DOT/SDFS/DAL/SA/20/2024

La Direction Opérationnelle des Télécommunications Tamanrasset lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

- > TRAVAUX DE RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN FIBRE OPTIQUE
- > TRAVAUX DE RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN CUIVRE

**ELIGIBILITÉ DES CANDIDATS :**

La participation au présent appels d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse uniquement aux entreprises titulaires de registre de commerce comprenant le code d'activité N° 109214 intitulé « Entreprise d'installation de réseaux et de centrales électriques et téléphoniques ».

Les entreprises intéressées par le présent appels d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

ALGERIE TELECOM  
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tamanrasset  
Département Achats et Logistique  
Service des Achats  
Adresse : Cité Administrative Tamanrasset

Contre le paiement, auprès de la banque BNA d'un montant de cinq mille dinars algériens (5000,00 DA) non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire :

Compte en dinars N°0010647303000016070

**Présentation des offres :**

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant sur chaque enveloppe la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que, sur chaque pli correspondant la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

- Le dossier administratif comprend l'original du dossier administratif plus le dossier en format électronique
- L'offre technique comprend l'original de l'offre technique plus l'offre en format électronique
- L'offre financière comprend l'original de l'offre financière plus l'offre en format électronique

Les trois (03) enveloppes sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

ALGERIE TELECOM-EPE/SPA-  
DIRECTION OPÉRATIONNELLES DES TELECOMMUNICATIONS TAMANRASSET  
ADRESSE : Cité Administrative Tamanrasset

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES »**

N° AT/DOT/SDFS/DAL/SA/20/2024  
« TRAVAUX DE RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN FIBRE OPTIQUE »  
« TRAVAUX DE RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN CUIVRE »  
« à n'ouvrir que par commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

ALGERIE TELECOM  
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tamanrasset  
Département Achats et Logistique  
Service des Achats  
Adresse : Cité Administrative Tamanrasset

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces ciées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours calendaires de 08h00 à 14h00 à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et sur le site web: safatc.dz.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingts(180) jours compter de la date limite de dépôt des plis.

# Programme de la soirée

TF1 21:10

*Cat's Eyes*  
Saison 1

Alexia, Tam et Sylia, trois sœurs, retrouvent une œuvre d'art qui appartenait à leur père, et qui a été déclarée disparue dans l'incendie de sa galerie, voilà dix ans. Pour découvrir ce qui est arrivé à leur père, les trois jeunes femmes décident de voler le tableau. L'une d'elles, Tam, la petite amie de l'un des enquêteurs chargé de les arrêter. Sept ans ont été nécessaires pour développer et produire cette adaptation du célèbre manga, qui fait évoluer les trois héroïnes dans le Paris d'aujourd'hui.

france 2 21:10

*Les invisibles*  
Saison 4

Dans un terrain en pleine campagne où doivent être installés des collecteurs d'eau de pluie, des ouvriers déterrent cinq squelettes avec leurs pelle-teuses. Il s'agit des ossements d'une femme, de trois enfants et d'un chien, parfaitement alignés. Bientôt, le commandant Darius et son équipe trouvent l'identité de celui qui serait respectivement le mari et le père des victimes. Mais, en arrivant sur place, une surprise les attend : l'homme qu'ils viennent voir vit avec sa femme et ses enfants, et prétexte une usurpation d'identité depuis dix-huit ans.

france 3 21:10

*La bonne épouse*

Depuis des décennies l'école ménagère de Boersch en Alsace se donne pour mission de former ses jeunes élèves à devenir des épouses modèles. Cependant, à la veille de mai 68, la tâche se complique pour la directrice, Paulette Van der Beck.

CANAL+ 21:06

*Hippocrate*  
Saison 3

En prison, Avishai et Ynon sont placés à l'isolement afin de protéger des autres détenus qui ont juré de venger Mohammed. Hussein et son épouse hésitent à se rendre au procès qui va débuter dans quelques jours. Le procureur Uri Korv insiste sur l'importance de leur participation. La famille des jeunes détenus fait pression auprès de Simon afin qu'ils puissent s'entretenir rapidement avec leur avocat.

M6 21:10

*Les Français, l'amour : comment tout a changé ?*

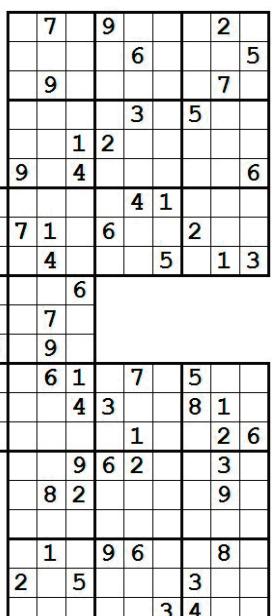
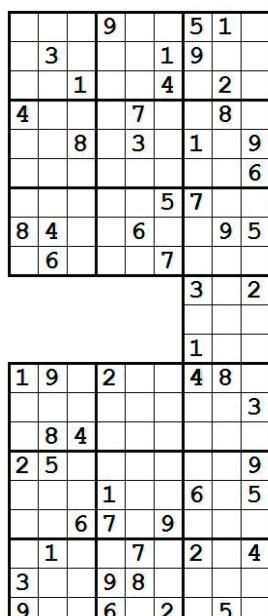
Au fil du temps, notre rapport à l'amour, à la séduction et au sexe a évolué. Des comportements autrefois mal jugés et tabous, tels que le polyamour, le libertinage ou encore l'asexualité sont désormais mieux acceptés et remettent en question le modèle traditionnel et exclusif du couple. Karine Le Marchand donne la parole à des Français de tous âges au sujet de cette liberté sexuelle retrouvée.

## Jeux

### Samouraï-Sudoku N°2393

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

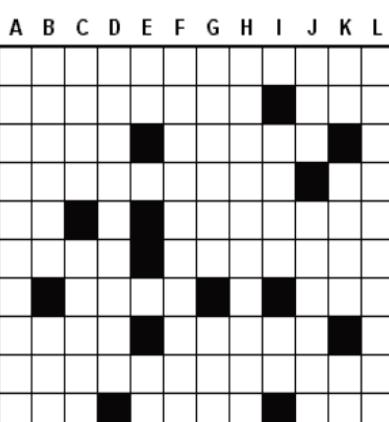
Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



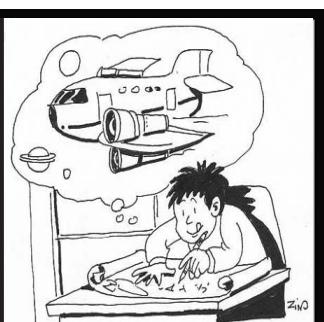
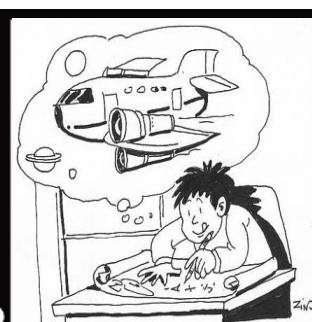
Horizontalement:  
1 - Bien assimilées  
2 - Garantir un engagement - Page des scoops  
3 - Mouvement aérien - Etoffes à draper  
4 - Fis grosse impression - Ile atlantique  
5 - Blidasse aux U.S.A. - Colporteras des ragots  
6 - Equipa pour la bataille - Nacrant  
7 - Table de désosseage - C'est un monsieur à Londres  
8 - Pas facile à convaincre - Problèmes de jeunesse  
9 - Type de note qui compromet le résultat  
10 - A l'assaut ! - Coin chauffant - Finesse

Verticalement:  
A - Hôtesse qui n'est pas clouée au sol  
B - Domaine de la cartomancienne - Choisi  
C - A tel point - Mélangé  
D - Dernier avis  
E - Pouffé - Oui mais en Bretagne  
F - Incorporant  
G - Chef de file - Gros véhicule  
H - Rayonnante  
I - Déesse égyptienne - Points opposés sur la rose  
J - Obtenus - Plus très frais  
K - Préposition - Epouse royale  
L - Qui survient deux fois par an

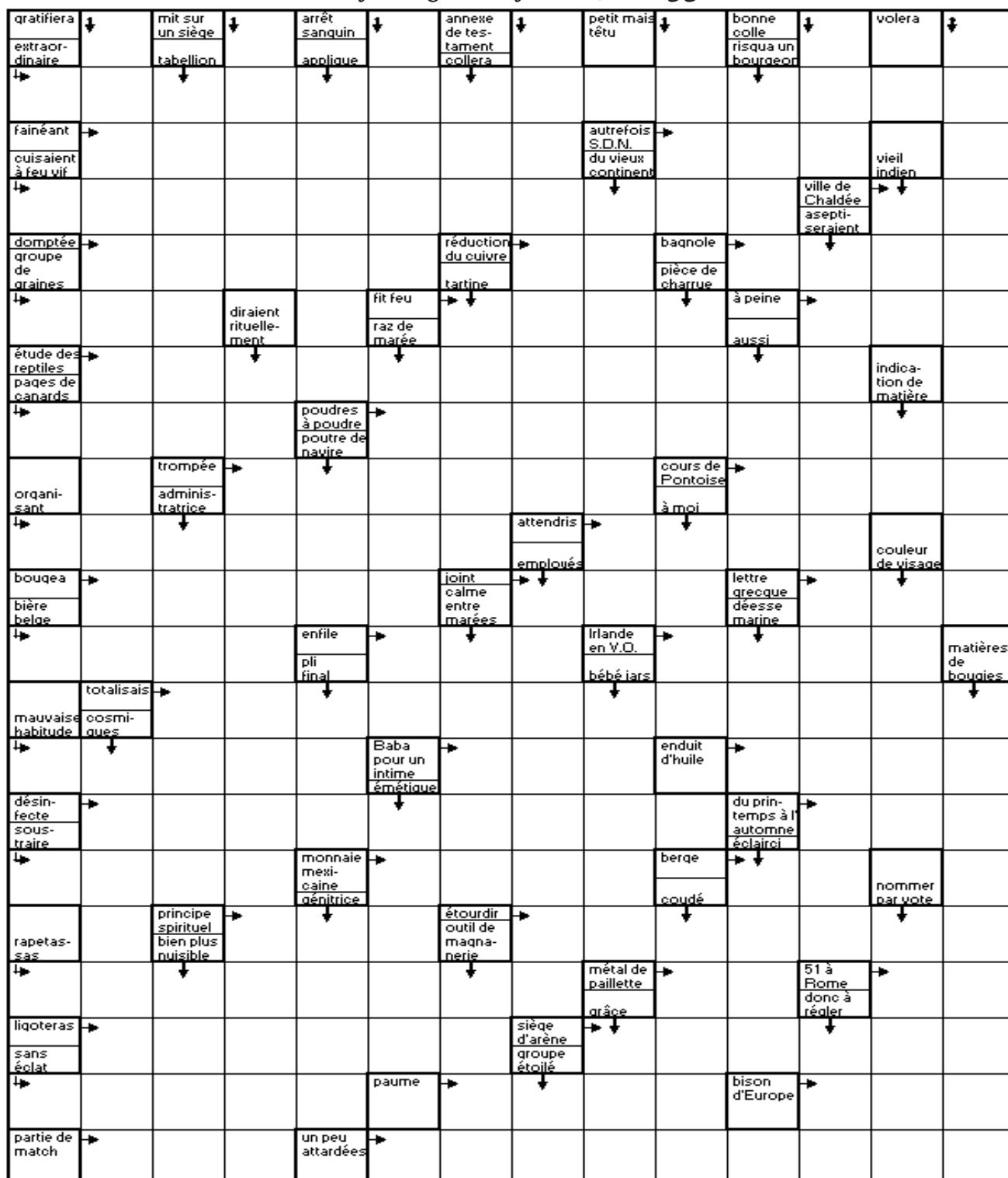
### Mots croisés N°2393



Zenreurs



## *Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1093*



## **Solution**

Sudoku n°2393

Mots Croisés n°2393

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	N	A	T	U	R	A	L	I	S	E	S	
2	A	V	A	L	I	S	E	R		U	N	E
3	V	E	N	T		S	A	R	I	S		M
4	I	N	T	I	M	I	D	A	S		R	E
5	G	I		M		M	E	D	I	R	A	S
6	G	A	R	M	A	I	R	I	S	A	N	T
7	N		E	T	A	L		A	S	I	R	
8	T	E	T	U	A	C	N	E	S		I	
9	E	L	I	M	N	A	T	O	I	R	E	
10	S	U	S		A	T	R	E	S	E	L	

Grille géante n°1093

R A S C A G  
 S E N S O N N E L  
 C O S S A D E L  
 R O T I S S E U  
 M A T E E U  
 E P I N A P E  
 E R P E T O S  
 U N E S S A L  
 S S A B U P E  
 R E G L A N T  
 R E M U A N  
 F A R O D E  
 A D D I T I  
 M A N I E R  
 S T E R R I  
 O T E R R I  
 R A P I E R  
 L A I R E N  
 T E R I N E  
 S E F T D  
 D E F M E  
 P E R G R  
 D U R E U  
 R I D E R  
 L I N E R

## OUARGLA

### Intenses efforts pour diagnostiquer la situation de la pratique sportive dans le Sud (ministre)



Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a mis en avant, samedi à Ouargla, les efforts soutenus déployés par les hautes instances du pays pour établir un véritable diagnostic de la situation de la pratique sportive dans le Sud du pays et la prise en charge des attentes de la jeunesse dans ces régions.

S'exprimant en ouverture des travaux d'une rencontre régionale sur "les perspectives de promotion de la pratique sportive dans les wilayas du Sud du pays", tenue à l'institut supérieur de la formation des personnels de l'éducation "Fodil El-Ouartillai", M.Hidaoui a indiqué que le CSJ s'est impliqué, depuis son installation en tant qu'instance consultative, dans le diagnostic et la promotion de la situation de la pratique sportive dans le Sud du pays, à travers des solutions susceptibles de promouvoir le sport et encourager les jeunes à adhérer aux clubs sportifs.

Cette rencontre vise à cerner les insuffisances relevées par le mouvement sportif dans le Sud, dont le manque d'infrastructures sportives et d'encadrement, ainsi que les contraintes rencontrées par les gestionnaires du secteur de la Jeunesse et des Sports dans le Sud, en vue de développer les activités physiques et les sports scolaires, collectifs et amateurs, a ajouté M.Hidaoui. Et de poursuivre : les hautes instances du pays accordent un grand intérêt aux wilayas du Sud, en vue d'assurer l'équilibre régional dans tous les domaines et de permettre aux jeunes de ces régions de mettre en valeur leurs potentiels et talents dans différentes compétitions locales, nationales et internationales.

Le ministre de la Jeunesse a invité, à ce titre, les participants à une exploitation optimale de ces rencontres, en vue d'élaborer des recommandations à soulever aux hautes instances, en vue de leur prise en charge, à la faveur notamment de l'existence d'une claire volonté politique.

Le programme de cette rencontre, qui a regroupé quelque 130 participants, responsables et représentants du secteur de la Jeunesse et des Sports et d'associations sportives issus de 20 wilayas du Sud, en présence des autorités des wilayas d'Ouargla et Touggourt, comprend l'examen de divers axes. Parmi ces axes, la pratique sportive chez les jeunes à l'ère des nouvelles technologies, les défis rencontrés en matière d'exploitation des technologies dans le sport, le rôle du secteur de l'enseignement supérieur dans la promotion des activités sportives universitaires au Sud du pays et le rôle des sports récréatifs dans la promotion du tourisme saharien.

La rencontre a donné lieu à la mise en place de cinq ateliers dédiés à l'examen, par des jeunes et des experts, des défis rencontrés par les jeunes des wilayas du Sud pour le développement de la pratique des activités physiques et sportives. Intervenant en application du plan annuel du CSJ, ce regroupement a permis également d'exposer certaines questions liées notamment à la situation de la pratique sportive dans le Sud, aux mécanismes de sensibilisation des jeunes sur l'importance des activités physiques et sportives, en plus du rôle des autorités locales et des associations dans l'ancrage et le renforcement de la culture de la pratique sportive.

## FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE KEMPO

### Khaled Fliti élu président pour le mandat olympique 2024-2028

Khaled Fliti a été élu président de la Fédération algérienne de kempo pour le mandat olympique 2024-2028, à l'issue des travaux de l'Assemblée générale élective (AGE), tenus samedi au Centre national de regroupement des élites et des jeunes talents à Soudania.



Les travaux de l'AGE ont réuni 27 membres sur les 41 constituant l'assemblée générale, en présence d'un représentant du ministère des Sports, du sport militaire et d'un huissier

de justice. Sur les 27 voix exprimées, Khaled Fliti, seul candidat au poste de président, a obtenu 26 voix, tandis qu'un seul vote a été annulé. Les membres de l'AG ont également élu

#### Composition du bureau fédéral pour le mandat olympique 2024-2028 :

**Président :** Khaled Fliti

**Membres du bureau :** Amel Ben Aoudia, Katya Aftini, Sofiane Moula, Imad Eddine Boudebouz, Abdelwahab Aggoune, Chemseddine Mendas

**Membre suppléant :** Asma Jafaari.

sept membres pour le bureau exécutif de la fédération, dont trois femmes. Dans une déclaration à l'APS après son élection, Khaled Fliti, a estimé que "le scrutin s'est déroulé dans de très bonnes conditions".

Les membres de l'assemblée générale ont exprimé leurs votes en toute liberté et transparence.

Nous allons continuer à développer le Kempo et à doubler le nombre de clubs, qui est actuellement de 136, répartis sur 32 wilayas.

Nous espérons promouvoir cette discipline de combat dans tout le pays". Avant d'ajouter : "Nous visons également à créer une base populaire pratiquant le Kempo afin qu'il rivalise avec les autres sports.

Sur le plan international, nous travaillerons à établir l'Union africaine de Kempo et à continuer d'honorer l'Algérie en obtenant des places parmi les trois premières lors des championnats du monde de la discipline (organisés chaque mois d'octobre) et de la Coupe du monde (chaque mois d'avril)". La Fédération algérienne de Kempo avait tenu, le 23 novembre dernier, son assemblée générale ordinaire de la saison 2023/2024, afin d'examiner et d'approuver les rapports moral et financier, de désigner les commissions de candidatures et de recours, et d'assurer la passation des responsabilités en vue de l'organisation de l'assemblée générale élective.

## COUPE D'ALGÉRIE DE SAUT D'OBSTACLES-SÉNIORS

### Le club l'Etoile de l'Est (Constantine) couronnée

Le club équestre l'Etoile de l'Est, de Constantine, a remporté, samedi la coupe d'Algérie de saut d'obstacles séniors, organisée au complexe sportif l'Etoile de l'Est, à Ain Abid (Constantine) avec la participation de 100 cavaliers

représentant plusieurs clubs de différentes régions du pays. L'équipe vainqueur, composée du

cavalier international Brahim Aït Louenis et des cavaliers locaux Moundher Mahi, Sami Sahraoui et Chaima Inal, a comptabilisé 29,20 points de pénalité après avoir excellé dans

plusieurs étapes de cette compétition ouverte jeudi dernier.

Le Club de la Garde Républicaine s'est classé deuxième avec un total de 53,30 points de pénalité, précédant le Club Equestre de Tixeraine (Alger) troisième avec un total de 71,53 points de pénalité.

Les cavaliers du club de l'Etoile de l'Est ont caracolé en tête du classement dès le début de la compétition, suivis de l'équipe du commandement de la Garde Républicaine. A l'issue de cette compétition, la Coupe d'Algérie et les médailles



ont été remises aux vainqueurs en présence du secrétaire général de la Fédération équestre algérienne, Mohamed Redha Bouksani, et du directeur technique national, Djamil Boumehdiou.

## HAND-CAN 2024 (DAMES)

### L'Angola sacrée devant le Sénégal (27-18)

La sélection angolaise féminine de handball a remporté le Championnat d'Afrique des nations CAN 2024, en s'imposant devant son homologue sénégalaise sur le score de 27 à 18 (mi-temps: 13 - 08), en finale disputée samedi soir à Kinshasa en RD Congo.

A la faveur de ce succès, les Angolaises décrochent le 16e trophée de leur histoire, dont le cinquième consécutif, confirmant une fois de plus leur hége monie sur le handball féminin africain, alors que le Sénégalaises égalisent leur meilleur performance réalisée en 2018.

La troisième place du podium est revenue à la Tunisie qui a battu

l'Egypte (25-22). De son côté, l'Algérie a terminé à la 8e place après sa défaite face à son homologue camerounaise sur le score de 24 à 29 (mi-temps : 11-16), en match de classement disputé vendredi à Kinshasa en RD Congo. Pour rappel, les quatre premières équipes au classement final sont qualifiées pour le Mondial-2025 prévu en Allemagne et aux Pays-Bas en décembre 2025.

Résultats des matches de samedi : Match (3e-4e places) : Tunisie - Egypte 25-22 Finale : Angola - Sénégal 27-18.

## CHAMPIONS LEAGUE AFRICaine

**Le chabab se relance, le Mouloudia voyage bien**

Pour le compte de la deuxième journée de la champions league Africaine, les deux représentants Algériens le CR Belouizdade et le Mououdian d'Alger ont gagné leurs deuxièmes matches de la champions league pour le compte de la deuxième journée, le chabab d'Amrani après leur défaite du premier match face à Orlando Pirate.

**Par F. Yanis**

Les coéquipiers de Islam Slimani sous pression après leur défaite lors de la première journée, les Rouge et Blanc sont allés chercher une victoire précieuse et méritée le succès en terre ivoirienne grâce à Aymen Mahious, le seul but durant la rencontre, pour les camarades de Benghit tout est relancé dans la course à la qualification aux quarts de finale.

Après leur défaite face à Orlando Pirates au stade du 5 juillet, les protégés de Amrani refusent l'élimination prémature et assurait que ça restait jouable à condition d'assurer au cours des prochains rendez-vous.

Hier, le Chabab était à Abidjan pour affronter la formation locale. Une rencontre que le CRB devait absolument gagner pour espérer récupérer les points perdus à la maison.

Dans ce sens, les Rouge et Blanc n'ont pas raté l'opportunité et se sont logiquement imposés sur la plus petite des marges certes, mais ils ont réalisé l'essentiel en allant chercher trois précieux points en déplacement, ce qui leur permet de revenir dans la course à la qualification et, surtout, de faire oublier la défaite enregistrée face à Orlando Pirates.

Les hommes d'Abdelkader Amrani ont largement dominé la rencontre et ont eu les occasions les plus franches pour marquer et ont été récompensés de leurs efforts. Une victoire qui fait énormément de bien et qui vaut son pesant d'or pour un CRB qui a tout

donné sur le terrain pour atteindre cet objectif.

Mahious relance le CRB pour la suite du parcours

L'attaquant du CR Belouizdad Mahious a fait une un bon match durant cette rencontre, certes pas exceptionnelle mais a dominé il a quelque occasions. Néanmoins, c'est en seconde période que les choses se sont enfin décantées et qu'on a pu avoir droit à un meilleur visage de la part des Rouge et Blanc. C'est Aymen Mahious qui a montré la voie en allant marquer le seul et unique but de la rencontre mais le milieu de terrain Benguit aurait pu doubler la mise n'était la transversale qui l'empêche de marquer un petit bijou. Face à une faible opposition, il faut le signaler également, le CRB a pu prendre ce qu'il voulait, trois points importants qui lui permettent de totalement se relancer dans la course à la qualification puisque les Belouizdadi profitent du match nul entre Orlando Pirates et Al Ahly pour se replacer et n'être qu'à une petite unité des deux actuels leaders. Une belle opération qu'il faudra tenter de bonifier dès la prochaine journée et ce choc face à l'ogre du continent, Al Ahly, du Caire pour le compte de la 3e journée de la phase de poules.

Par ailleurs les protégés de Patrice Baumelle Grâce à leur Volonté les coéquipier du malheureux Zougrana ont fait la différence durant cette rencontre le capitaine Ayoub Abdellaoui et l'attaquant Bayazid, le Mouloudia d'Alger s'impose face aux Young Africans au stade du 5 juillet samedi soir son public la rencontre ses



soldier par deux buts à zéro. Une victoire mérite pour les coéquipiers d'Abdellaoui qui met fin à une longue série sans défaite à domicile et propulse les Mouloudeen en tête de leur groupe de la Champions League CAF avec 4 points.

Dans un stade du 5-Juillet presque désert, le Mouloudia d'Alger a entamé son duel contre les Young Africans avec la ferme intention de briser une série noire à domicile. Dès les premières minutes, les Vert et Rouge imposent un pressing haut, cherchant à étouffer les Tanzaniens. Zougrana se signale à la 2' avec une frappe contrée, suivie d'un tir de Naidji également stoppé par le gardien de Young Africain. Malgré une domination territoriale évidente, les Mouloudéens peinent à concrétiser leur maîtrise. À la 12', Meziani s'escroûle dans la surface, mais l'arbitre reste impassible, provoquant l'incompréhension du camp algérien. Ghezala manque une

belle occasion sur un coup franc de Naidji à la 10', avant que Zougrana, touché, ne cède sa place à Tabti avant la mi-heure de jeu, déséquilibrant l'entrejeu Mouloudéen. Les Young Africans profitent de cette instabilité pour sortir de leur moitié et inquiéter Ramdane, qui sauve les siens à la 30' d'un arrêt décisif. Malgré une dernière tentative de Delort juste avant la pause, le MCA affiche une inefficacité criante, incapable de percer le bloc compact tanzanien. À 0-0 à la mi-temps, Patrice Baumelle doit trouver des solutions pour transformer cette domination stérile en victoire.

Abdellaoui et Bayazid ont fait la différence

après une première période stérile, la seconde période les protégés de patrice Baumelle mise sur la continuité pour la suite du match. À la 48', Meziani, parfaitement lancé par Tabti et Naidji, gaspille une opportunité en or, annonçant une période intense. Le MCA

domine, multiplie les offensives et presse haut, mais les filets restent muets malgré une tentative audacieuse de Meziani à la 54'. Le moment tant attendu survient à la 64': Halaimia envoie un coup franc téléguidé et Abdellaoui, capitaine exemplaire, surgit pour catapulter le ballon au fond des filets. Explosion de joie dans un stade enfin prêt à vibrer. Loin de reculer, le MCA poursuit sa marche en avant. Halaimia rate de peu le break devant une cage vide, mais les Vert et Rouge ne relâchent pas la pression. Dans un ultime sursaut, les Tanzaniens cherchent désespérément l'égalisation. Mais la défense algéroise, solide comme un roc, ne plie pas. Et à la 90'+4, Bayazid a agraver la marque et ajouter un deuxième but pour les Chanaoua qui continuer de voyager bien durant cette compétition africaine, Victoire méritée, pour les rouge et verts du Mouloudia.

F.Y

## COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

**GROUPE C - 2<sup>E</sup> JOURNÉE  
Jaraaf et l'USMA se neutralisent (0-0)**

L'USM Alger, l'un des deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football, a fait match nul face aux Sénégalais de Jaraaf, dimanche au stade Abdoulaye-Wade de Diamniadio, pour le compte de la 2e journée (Gr.C) de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football. Si l'USMA réalise une belle opération en dehors de ses bases, l'actuel deuxième du championnat sénégalais échoue à se racheter, après sa défaite concédée lors de la première journée à Abidjan face à l'ASEC Mimosas (2-0). Dans l'autre match du groupe C, les Botswanais d'Orapa United ont été tenus en échec, un peu plus tôt dans la journée, à domicile face aux Ivoiriens de l'ASEC Mimosas (0-0). L'issue de cette 2e journée, l'USMA et l'ASEC Mimosas occupent conjointement la tête du classement avec 4 points chacun, devant Jaraaf et Orapa United, qui comptent un seul point au compteur. Lors de la 3e journée, prévue le dimanche 15 décembre, l'USMA recevra l'ASEC Mimosas (20h00), alors Jaraaf sera en appel pour croiser le fer avec Orapa United (14h00) pour le match de la relance. Les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale, rappelle-t-on.

APS

**GROUPE A - 2<sup>E</sup> JOURNÉE  
Le CSC renverse Simba SC (2-1) et prend les commandes**

Le CS Constantine a décroché une victoire renversante face aux Tanzaniens de Simba SC (2-1) (mi-temps : 0-1), dimanche au stade Chahid-Hamaoui de Constantine, pour le compte de la 2e journée (Gr.A) de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football.

Les locaux ont été surpris par une ouverture du score des Tanzaniens signée Mohamed Hussein (24e). En seconde période, les Constantinois sont revenus avec des intentions offensives, ce qui leur a permis de marquer deux buts, coup sur coup, d'abord grâce à Hamza Abdulrazack, contre son camp (46e), puis par le capitaine et buteur maison Brahim Dib (50e). Dans l'autre match du groupe A, les Angolais de Bravos do Maquis se sont imposés à domicile face au club tunisien du CS Sfaxien (3-2), grâce à des buts de Mosiathaga (27e), Paciencia (39e), et Macaíba (45e+3). Les buts du CSS ont été marqués par Cristo (29e) et Haj Hassen (47e). Les Anglo-

lais se relancent ainsi après avoir démarré cette phase de poules par une défaite à Dar Es-Salaam face à Simba SC (1-0). Au vu de ces résultats, le CSC s'installe en tête avec 6 points, devant Simba SC et Bravos do Maquis qui comptent 3 points chacun, alors que le CS Sfaxien ferme la marche avec 0 point. Lors de la 3e journée, prévue le dimanche 15 décembre, le CSC se rendra en Angola pour défier Bravos do Maquis (17h00), alors que Simba SC recevra le CS Sfaxien (14h00). Les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale, rappelle-t-on.



## LIGUE 1 MOBILIS (12<sup>e</sup> JOURNÉE) L'ES Sétif nouveau dauphin

L'Entente de Sétif a frappé un grand coup samedi après-midi, en ouverture de la 12e journée de la Ligue 1 Mobilis de football, en s'emparant provisoirement de la place de dauphin, après sa victoire en déplacement chez l'USM Khencela (3-2), au moment où l'ASO Chlef a rejoint le MC Oran à la sixième place du classement général, après son succès à domicile contre l'ES Mostaganem (2-0).

Le choc USMK-ESS, entre clubs de haut de tableau, a été à la hauteur du standing des deux antagonistes, avec des sensations fortes et des rebondissements pratiquement de la première à la dernière minute.

Les choses avaient relativement bien commencé pour l'équipe locale, qui après avoir longuement dominé les débats, avait fini par trouver le chemin des filets dans le temps additionnel de la première mi-temps.

Un but signé Samir Aiboud, qui a permis aux siens de rejoindre les vestiaires avec une légère avance.

Cependant, après la pause, les visiteurs ont repris les choses en main et ont réussi à égaliser par Boubekeur (54'), avant d'ajouter un deuxième but par l'intermédiaire de Chaâbi (77').

Une "Remontada" ayant eu pour effet de vexer l'USMK, qui est aussitôt reparti à l'abordage, avec l'intention de revenir au score, et encore une fois, c'est le sauveur Djaouchi qui s'était chargé de niveler la marque à la 84'.

Seulement, au moment où tout le monde s'attendait à ce que le match se termine par un nul (2-2), le virevoltant Bougherri a lancé une contre-attaque à la 90'+1, embarquant trois défenseurs adverses sur son chemin, avant de servir Gatal sur un plateau, pour le but de la victoire.

L'Aigle noir a ainsi réussi le "Hold-Up" parfait, en repartant de Khencela avec une précieuse victoire réalisant au passage une excellente opération au classement général à une



longueur du leader. La bonne affaire de l'ESS contraste avec le désillusion de l'USMK, qui reste scotché à la 5<sup>e</sup> place avec seize points, alors qu'une victoire l'aurait provisoirement propulsée à la première place, ex aequo avec le CS Constantine, avec 19 points pour chaque club.

De son côté, l'ASO Chlef a pleinement profité de l'avantage du terrain pour dominer l'ES Mostaganem (2-0) et se hisser provisoirement à la sixième place du classement général, à égalité avec le MC Oran, avec 15 unités pour chaque club mais les Hamraoua comptent un match en moins.

C'est l'inévitable Yawo Agbagno qui a ouvert le score pour les Chélifiens à la (45'+3), et il fallu attendre la (90'+7) pour voir Sedahine ajouter le deuxième but et mettre l'ASO définitivement à l'abri. Les péri-

pées de cette 12e journée se poursuivront dimanche, avec le déroulement des matchs JS Kabylie - NC Magra et MC Oran - US Biskra, prévus respectivement à 17h45 et 20h00.

Les Canaris, les gars d'El Hamri et le NCM, qui occupent actuellement des places relativement confortables au milieu

du tableau essayeront de gagner pour se rapprocher un peu plus du peloton de tête alors que les Zibans, premiers relégables, viseront un résultat positif, essentiellement pour essayer de s'éloigner de la zone de turbulences. Pour rappel, cette 12e journée est amputée de quatre matchs, ayant été reportés à des

dates ultérieures, en raison de leur chevauchement avec les joutes continentales interclubs de la CAF et dans lesquelles quatre équipes algériennes sont engagées. Il s'agit des duels Paradou AC - CR Belouizdad, CS Constantine - MC El Bayadh, Olympique Akbou - USM Alger et MC Alger - JS Saoura.

## LIGUE 2 AMATEUR (12<sup>e</sup> JOURNÉE) Les leaders gardent le cap, les poursuivants toujours à l'affut

L'ES Ben Aknoun (Centre-Ouest) et le MB Rouissat (Centre-Est), vainqueurs respectifs samedi devant les promus l'US Béchar Djedid (3-1) et la JSD Jijel (2-1), ont conservé leur fauteuil de leader à l'occasion de la 12e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, marquée également par les succès des poursuivants directs, qui restent à l'affut du moindre faux pas.

Dans le groupe Centre-Ouest, l'Etoile de Ben Aknoun (1re, 26 pts) n'a laissé aucune chance au promu l'US Béchar Djedid (5e, 17 pts) dominé sur le score 3 à 1, confirmant ainsi son statut de solide leader à trois journées de la fin de la phase aller.

Derrière Ben Aknoun, le RC Kouba (2e, 23 pts) a profité du faux pas à domicile de la JSM Tiaret (3e, 20 pts) face à l'ESM Koléa (2-2), pour s'emparer de la place de dauphin, à la faveur de sa nette victoire contre le RC Arbaâ (3-1), et reste à trois longueurs de l'Etoile. Logée au quatrième rang, l'ASM Oran (19 pts) qui restait sur une élimination en coupe d'Algérie, a raté l'occasion de recoller au podium après sa défaite surprise face au MC Saïda (2-1), qui réalise une belle opération en se hissant au neuvième rang aux côtés de l'ESM Koléa et du NA Hussein-Dey, vainqueur sur le fil en déplacement chez la lanterne rouge le SC Mécheria (2-1).

L'autre belle opération de la journée est à mettre à l'actif du WA Mostaganem qui remonte à la cinquième place après sa courte victoire (1-0) devant la JS El Biar, qui glisse au septième rang, occupé conjointement avec la GS Mascara, étrillé

(6-0) par le CR Témouchent (15e, 11 pts). La 12e journée du groupe Centre-Ouest a débuté, vendredi, avec le succès étiqueté du MCB Oued Sly face au SKAF Khemis Miliana (1-0). Les deux équipes sont coincées dans le bas du classement avec 13 points.

### Groupe Centre-Est : le MB Rouissat prolonge sa série, l'USM El Harrach toujours à la poursuite

Dans le groupe Centre-Est, le MB Rouissat (1er, 29 pts) a prolongé sa belle série (5 victoires, 1 nul) en battant difficilement (2-1) la JSD Jijel (10e, 13 pts), et conserve ses trois points d'avance sur l'USM El Harrach, qui a dominé l'IRB Ouargla (3-0), et cinq unités sur l'USM Annaba, vainqueur vendredi devant l'AS Khroub (3-2). Embarquée derrière le trio de tête, l'IB Khemis El Khechna (4e, 21 pts) s'est facilement imposée devant l'US Souf (3-1), tout comme le MO Constantine (5e, 20 pts), qui a atomisé l'US Chauaia (6-3). Dans la lutte pour le maintien, la JS Bordj Menaiel a renoué avec le succès en battant l'Olympique Magrane (3-1), mais reste scotché dans la zone de relégation aux côtés de son adversaire du jour et de l'US Souf. Dans les deux autres rencontres du groupe Centre-Est, disputées la veille, le CA Batna (8e, 15 pts) a battu le NRB Telghenna (1-0), alors que le HB Chelghoum (6e, 16 pts) a rejoint l'AS Khroub au sixième rang du classement, suite à sa large victoire (3-0) devant le MSP Batna (10e, 13 pts).

## L'entraîneur Bessegħir quitte le GC Mascara (club)

L'entraîneur du GC Mascara, Amine Bessegħir, a quitté les rangs de cette formation de Ligue deux de football, après quelques semaines de sa nomination à la tête de la barre technique de cette équipe en remplacement d'Abdelhak Belaïd, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction du club de l'Ouest du pays. Bessegħir, qui n'a pas accompagné ses joueurs à Aïn Temouchent où le GCM a lourdement perdu face à la formation locale (6-0), samedi au titre de la 12e journée

du championnat, a été sévèrement critiqué par le président du club, Rachid Aït Idr, dans ses déclarations à la presse à l'issue du match. Selon le même responsable, l'ancien joueur de plusieurs équipes de l'élite, à l'image de l'USM Alger et du MC Alger, assume la grande responsabilité de la défaite "pour avoir perturbé la sérénité de son groupe en refusant à la dernière minute d'accompagner son équipe à Aïn Temouchent".

Pour rappel, Bessegħir, qui était l'artisan de l'accession du

club phare de la ville de Mascara en Ligue deux, il y a deux saisons, est revenu au bercail sur revendication de la galerie du "Għali". Il a réussi à redresser la situation après un départ raté en championnat. La défaite concédée face à l'avant-dernier au classement a valu au GCM, qui tablait sur un retour parmi l'élite dès la fin de cet exercice, de reculer à la 8e place avec 16 points, obtenus de quatre victoires contre quatre matches nuls et quatre autres défaites.

APS

## CHAMPIONNAT DU QATAR - TRANSFERT Bounedjah prolonge jusqu'en 2027 avec Al-Shamal SC (Club)

Le club de Première Division qatarie de football, Al-Shamal SC a annoncé dans la soirée de samedi à dimanche avoir prolongé jusqu'en 2027 le contrat de son attaquant international algérien Baghdad Bounedjah, qu'il avait engagé la mi-juin dernier, en provenance d'Al-Sadd SC. A son arrivée, l'ancien buteur de l'USM El Harrach (Algérie) et de l'Etoile Sportive du Sahel (Tunisie) s'était engagé jusqu'en 2026, mais entièrement satisfait de son rendement, Al-Shamal a décidé de le prolonger dès cet hiver. Bounedjah (32 ans) a inscrit dix buts lors des dix matchs qu'il a disputés en ce début de saison, en délivrant plusieurs passes décisives et en mettant toute son expérience au service de l'équipe, notamment, dans le vestiaire et en encadrant les jeunes. L'international algérien avait rejoint Al-Sadd en 2015, après une expérience de deux saisons avec l'ES Sahel (Ligue 1/Tunisie). Pendant les neuf années passées avec le club basé à Doha, l'enfant d'Oran a réussi à marquer plus de 220 buts, toutes compétitions confondues, ayant fait de lui le buteur historique d'Al-Sadd. Sous le maillot d'Al-Sadd, Bounedjah (69 sélections avec l'équipe nationale/30 buts), a gagné plusieurs titres, dont quatre titres de champion du Qatar (2019, 2021, 2022, 2024) et trois Coupes du Qatar (2017, 2020, 2021).



## BAYERN LE NUMÉRO DE BECKENBAUER RETIRE

Le 7 janvier dernier, le Bayern Munich a perdu l'une de ses légendes avec la disparition de l'ancien défenseur Franz Beckenbauer. Pour honorer la mémoire du Kaiser, le club munichois a pris une décision forte ce dimanche avec l'annonce du retrait de son numéro de maillot, le 5, qui ne sera plus jamais porté chez les Bavarois. Un bel hommage pour l'ex-entraîneur de l'Olympique de Marseille.

## REAL MADRID

# ENDRICK A TRANCHÉ POUR CET HIVER

Globalement peu utilisé par l'entraîneur du Real Madrid Carlo Ancelotti, l'attaquant Endrick (18 ans, 11 apparitions et 1 but en Liga cette saison) a fait l'objet de nombreuses rumeurs concernant un éventuel départ en prêt à l'approche du mercato d'hiver. Mais selon les informations du quotidien madrilène Marca ce dimanche, le jeune talent brésilien n'a jamais envisagé de quitter, même temporairement, la Maison Blanche et a totalement fermé la porte à cette hypothèse. Même s'il aimeraient disposer d'un rôle plus important, l'international auriverde se montre patient et compte attendre une chance de prouver sa valeur sous les couleurs madrilènes. Dans l'attente de cette opportunité au Real, Endrick n'a pas l'intention d'abandonner et espère profiter de l'enchaînement des matchs sur la seconde partie de la saison pour gratter du temps de jeu.

## BARCELONE FLICK CONTESTE SON EXCLUSION

En désaccord avec l'arbitre contre le Betis Séville (2-2) samedi en Liga, l'entraîneur du FC Barcelone Hans-Dieter Flick a été exclu à la 66e minute. Le technicien allemand n'a pas compris le penalty accordé au club andalou, ni le carton rouge qui lui a été donné dans la foulée. "Je n'ai rien dit à personne, c'était juste une réaction pour moi-même, s'est étonné l'ancien coach du Bayern Munich. Mais je dois l'accepter, je ne veux pas parler de l'arbitre, je ne le fais jamais. J'ai réagi parce que la décision à la VAR a pris beaucoup de temps pour savoir s'il y avait penalty. Et si ça prend autant de temps, je ne suis pas sûr que ce soit clair. Mais finalement c'est comme ça et on doit l'accepter, mon carton rouge aussi. J'en suis très déçu parce que ça ne m'était jamais arrivé. Mais peut-être que c'est comme ça ici et je dois l'accepter." Le manager du Barça s'expose à une suspension de deux matchs, notamment pour le choc face à l'Atletico Madrid le 21 décembre.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la SARL  
**DK NEWS**

Délégué général

**Benzine Lamine**

Gérant

**Faycal Laouar**

Directeur de rédaction et publication

**Dif Abdelhamid**

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /

E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité -

Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

**ALGÉRIE - SYRIE****L'Algérie appelle toutes les parties syriennes à l'unité et à la paix pour préserver la sécurité et la stabilité du pays**

L'Algérie a appelé, dimanche, devant les récents développements de la situation et les changements accélérés en cours en Syrie, toutes les parties syriennes à l'unité et à la paix pour préserver la sécurité et la stabilité du pays et l'unité et l'intégrité de son territoire, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

"L'Algérie suit avec une grande attention les récents développements de la situation et les changements accélérés en cours en Ré-

publique arabe syrienne et appelle toutes les parties syriennes à l'unité et à la paix et à œuvrer pour la préservation de la sécurité et de la stabilité du pays et de l'unité et de l'intégrité de son territoire", lit-on dans le communiqué.

"L'Algérie réaffirme son soutien au peuple syrien frère, avec lequel le peuple algérien partage des pages lumineuses d'une histoire commune fondée sur la solidarité et l'entraide", ajoute la même source. "L'Algérie appelle également au dialogue entre les enfants du peuple syrien, dans toutes ses composantes, les invitant à faire prévaloir les intérêts supérieurs de la Syrie, pays frère, à préserver les biens et les ressources du pays et à se tourner vers l'avenir pour bâti un pays rassembleur doté d'institutions issues de la volonté du peuple syrien, loin de toute ingérence étrangère", conclut le communiqué.

**ALGER - AFRIQUE****Clôture de la 3<sup>e</sup> édition de la Conférence africaine des start-up**

La 3<sup>e</sup> édition de la Conférence africaine des start-up, organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a pris fin, samedi soir à Alger.

Lors de cette rencontre qui s'est tenue au Centre international de conférences (CIC), sous le thème "Ré-imager l'Afrique grâce à l'intelligence artificielle", les participants ont examiné, trois jours durant, les opportunités et défis liés au développement de l'intelligence artificielle en Afrique.

Ils ont discuté des moyens de transformer les idées novatrices en projets concrets contribuant à la réalisation du développement durable, des résultats de la mise en œuvre de la feuille de route continentale des start-up et de la Déclaration d'Alger pour le développement des start-up en Afrique, adoptées lors des éditions précédentes, et de la mise en place d'une nouvelle feuille de route pour le développement de l'intelligence artificielle (IA) en Afrique.

La 3<sup>e</sup> édition de la Conférence a vu la participation de ministres et de responsables des pays africains et de l'Union africaine (UA) dans le domaine de l'innovation et des start-up, aux côtés de 500 start-up, d'investisseurs et d'experts des quatre coins du continent.

Lors de la cérémonie de clôture, "la Déclaration ministérielle d'Alger sur le développement des start-up et de l'intelligence artificielle en Afrique" a été lue.

Les ministres africains ont, ainsi, appelé à l'adoption de politiques continentales.

**ALGÉRIE - BÉNIN****Le ministre du Travail reçoit le ministre béninois des PME**

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Fayçal Bentaleb, a reçu, samedi à Alger, le ministre des Petites et moyennes entreprises et de la Promotion de l'emploi de la République du Bénin, M. Modeste Kérékou, en marge de sa participation à la 3<sup>e</sup> édition de la Conférence africaine des start-up, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, M. Bentaleb a mis en avant "les efforts consentis par l'Algérie dans la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage", soulignant "les politiques nationales algériennes visant à promouvoir l'emploi et à réduire le chômage à travers des programmes innovants encourageant l'investissement dans les ressources humaines que recèle l'Algérie, selon les différents dispositifs et mécanismes mis en place, ce qui contribue à la réalisation du développement durable et à la résorption du chômage". A cette occasion,

il a évoqué "les initiatives et programmes adoptés pour inciter les jeunes à investir le marché du travail, et l'allocation chômage destinée aux jeunes à la recherche d'un emploi pour la première fois, en accompagnant les bénéficiaires avec des formations qualifiantes".

Il a également évoqué "les programmes visant à encourager l'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat en instituant un congé pour création d'entreprise au profit des travailleurs salariés".

Le ministère du Travail a commencé à "traiter les conséquences pouvant affecter le marché du travail en raison de l'utilisation massive de l'intelligence artificielle dans le domaine économique", a fait savoir M. Bentaleb, réaffirmant "l'engagement de l'Etat à réunir toutes les conditions permettant de booster l'économie nationale, en focalisant sur le soutien aux PME en tant que vecteur de création d'un em-

ploi durable et de développement économique".

Il a, en outre, rappelé "l'engagement de l'Etat algérien à garantir une protection sociale solide et inclusive au travailleur algérien, tout en veillant à préserver sa dignité, dans le cadre d'une justice équilibrée entre l'employeur et l'employé, et le Gouvernement, conformément aux principes de l'Etat social".

Le système de la sécurité sociale algérien couvre neuf (9) risques stipulés par la Convention 102 de l'Organisation internationale du travail (OIT),

permettant à 30 millions d'Algériens de bénéficier des prestations de la sécurité sociale à des taux élevés", a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le ministre algérien du Travail a mis en avant les efforts inlassables déployés pour améliorer le climat syndical en Algérie avec ses différentes composantes, "en protégeant le droit à l'exercice syndical qui a enrichi le dialogue social que l'Etat œuvre à

renforcer". De son côté, "le ministre des PME et de la Promotion de l'emploi de la République du Bénin a salué l'expérience algérienne réussie en matière d'emploi et de résorption du chômage", exprimant son souhait de "renforcer les moyens de coopération bilatérale et de bénéficier de l'expertise de l'Algérie" qu'il a qualifiée de "pionnière dans ce domaine", et ce, en vue de soutenir les politiques d'emploi de la vie sociale".

A l'issue de cette rencontre, les deux parties se sont félicitées des relations bilatérales "historiques et privilégiées" entre l'Algérie et le Bénin, réaffirmant leur détermination à "consolider les liens de partenariat et l'échange d'expertises, au mieux des intérêts des deux peuples frères, ainsi que la coopération entre les pays du continent africain afin d'atteindre des objectifs communs pour un développement économique et social durable à l'échelle continentale".

## 26<sup>e</sup> RÉUNION MINISTÉRIELLE DU GECF L'Algérie réaffirme son engagement total pour la concrétisation des objectifs du Forum

L'Algérie a réaffirmé, hier à Téhéran, lors des travaux de la 26<sup>e</sup> réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), son engagement total pour la concrétisation des objectifs du Forum ainsi que son attachement à défendre la souveraineté des Etats membres sur leurs ressources naturelles et à promouvoir le développement durable, indique un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables.

Lors de sa participation aux travaux de la réunion en sa qualité de représentant du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, en présence du Président directeur général (PDG) de Sonatrach, Rachid Hachichi, le Secrétaire général du ministère, Abdellkrim Aouissi, a affirmé que l'Algérie, en tant que membre actif du Forum, accorde une grande importance au renforcement de la coopération entre les Etats membres, notamment face aux défis auxquels est confronté le secteur énergétique mondial", précise le communiqué. Lors de la séance d'ouverture de la réunion ministérielle présidée par le ministre du Pétrole iranien, Mohsen Paknejad, M. Aouissi a rappelé le grand succès réalisé par le 7<sup>e</sup> Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres du GECF, organisé par l'Algérie en mars 2024, affirmant que la Déclaration d'Alger adoptée lors du sommet représente une feuille de route ambitieuse pour réaliser une vision commune d'un avenir énergétique durable dans lequel le gaz naturel joue un rôle crucial.

Le Forum, en tant que plateforme mondiale de dialogue sur les questions énergétiques, continue de renforcer sa position stratégique avec l'augmentation des adhésions, ce qui contribue à promouvoir le gaz naturel comme une solution pratique pour assurer l'équilibre entre la sécurité énergétique et la durabilité environnementale, a-t-il dit, qualifiant le gaz naturel d'énergie vitale pour un avenir plus propre et plus prospère.

Il a souligné que la demande mondiale de gaz naturel devrait augmenter de 34 à 36 % d'ici 2050, ce qui confirme, selon lui, le rôle central de cette énergie dans la satisfaction des besoins énergétiques croissants au niveau mondial.

Le responsable a, également, mis en lumière l'importance des contrats à long terme indexés sur les prix du pétrole, soulignant qu'ils constituent des outils stratégiques pour renforcer la sécurité énergétique et répartir équitablement les risques entre producteurs et consommateurs, tout en favorisant des investissements durables et des partenariats équitables dans le secteur gazi. Envoquant le rôle de l'innovation technologique dans la réalisation des objectifs énergétiques, M. Aouissi a mis en avant les efforts de l'Algérie pour appuyer le secrétariat du Forum dans l'accélération de la mise en œuvre de l'institut de recherche sur le gaz (GRD), basé à Alger. Cet institut est appelé à remplir pleinement ses missions et de répondre efficacement aux objectifs ambitieux définis dans ses statuts afin de l'ériger en centre pour le développement des technologies de captage, d'utilisation et de stockage du carbone, la réduction des émissions de méthane, et l'exploration des potentialités du gaz naturel comme énergie d'avenir. Il a, en outre, salué le rôle pionnier et le dévouement du SG du Forum, Mohamed Hamel, qui a contribué au renforcement de la position internationale du Forum par l'élargissement de ses membres, l'établissement de partenariats stratégiques et le soutien à l'innovation technologique. Par ailleurs, M. Aouissi a exprimé sa gratitude et ses remerciements à la République islamique d'Iran pour l'accueil chaleureux et l'organisation exemplaire de cet événement important. Le GECF compte 12 membres principaux, à savoir l'Iran, la Russie, le Qatar, l'Algérie, la Bolivie, la Guinée équatoriale, la Libye, le Nigeria, Trinité-et-Tobago, les Emirats arabes unis, le Venezuela et l'Egypte, ainsi que 8 membres observateurs : l'Angola, l'Irak, l'Azerbaïdjan, la Malaisie, la Mauritanie, le Mozambique, le Pérou et le Sénégal. Les pays membres détiennent 70 % des réserves mondiales de gaz, et assurent 40 % de la production, 47 % des exportations via gazoducs et 51 % des exportations de gaz naturel liquéfié (GNL), selon le communiqué.

APS